

N° 64
Juin 1999

INFORMATIONS A.G.B.



AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISSN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010

AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX
Téléphone : 05.56.44.81.99 (répondeur)
Fax n° 05 56 44 41 78

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Présidente Françoise BEIS-CHARTIER
Vice-Présidente Nicole POITOU
Vice-Président Maurice LIGNON
Trésorière..... France SEYRES
Trésorière adjointe Monique ALBESPY
Secrétaire Andrée CHARRIER
Secrétaire adjointe Marcelle SOUNY
Secrétaire du Conseil..... Marie Josèphe BOST
Délégué à l'Informatique Jacques LOISEAU

MEMBRES : Monique BAFFAUD, Claude CHARBONNIER, Pierre DUPOUY,
Claude DURAND, Pierre LABARRE, André LAPOUGEAS, Hélène PASQUET.

MEMBRES HONORAIRES : Jean ATTANE, Raymonde BOUCHARD, Anne Marie BROUSSE,
Henriette POITEVIN, Colette ROUX,.

COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Directeur publication : Claude DURAND
Rédacteur en chef : Claude CHARBONNIER
Comité de rédaction : Pierre LABARRE, Jacques LOISEAU, Maurice LIGNON.

NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES

Permanences : (Anne Marie ECLINA) les lundi et mercredi de chaque semaine, ainsi que le premier samedi du mois de 14h00 à 16h45.

Initiation : (Simone HOURDEQUIN) les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14h00 à 17h00. A partir du 1^{er} septembre les 1^{er} et 3^{ème} mardi ainsi que le premier samedi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Transcriptions: (Monique BAFFAUD).

Travaux informatiques : (Jacques LOISEAU) le mardi et le jeudi de 10h à 12h.

Lecture de textes anciens : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEE MUNICIPAL, le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois.

NOS ANTENNES

Antennes de PAUILLAC (Pierre DUPOUY) : Le 3^{ème} mercredi du mois de 15 h à 17 h à l'Hôtel de repos "Les Acacias" 33250 PAUILLAC.

Antenne de BLANQUEFORT (André LAPOUGEAS) : Le 2^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 16h30, "La Maison du Patrimoine" 33290 BLANQUEFORT.

Antenne de SAINT-LOUBES (Monique BAFFAUD Tél: 05 56.20.40.01) : Le 1^{er} mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT-LOUBES

Antenne de RAUZAN ET BRANNAIS (Jacqueline PLAT) Tél. 05 57-84-14-57.

SOMMAIRE

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale	4
- Lettre aux adhérents	6
- Nos activités	7
- Passeports : les expulsés de 1852	8
- Dispense pour consanguinité	10
- Un mariage à rebondissement	13
- Richelieu voulait ruiner le parti protestant	15
- Quand Marius Petipa partait pour Madrid	16
- Délivrance des actes de l'Etat Civil	17
- Questions - Réponses	18
- Généalogies Rapides.....	21
- Bulletins entrés en bibliothèque	26
- Nous vous recommandons de lire.....	27
- Nos publications	28
- Nouveaux adhérents	31

COTISATIONS :

Membre : 170 F - Couple : 260 F
Membre bienfaiteur : à partir de 300 F
Membre âgé de moins de 30 ans : 85 F
comprenant : Cotisation + bulletins
Cotisation sans bulletin : 80 F
Prix de vente du bulletin : 30 F

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :
Trésorier des A.G.B.

HORAIRES D'ÉTÉ

Comme les années précédentes, il n'y aura qu'une permanence par semaine, le mercredi de 14h00 à 16h45 pendant les mois de Juillet, Août et Septembre. Les séances de paléographie seront supprimées pendant ces trois mois. Celles d'initiation, suspendues en Juillet et Août reprendront en Septembre.

LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETIN ETANT PUBLIES SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS, LEUR REPRODUCTION , MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
du 25 mars 1999
à l'Athénée municipal de Bordeaux

Le président DUPOUY ouvre la séance à 14 heures 30 en présence d'une soixantaine de personnes et présente les excuses des membres du conseil empêchés: Mme BEIS CHARTIER immobilisée suite à un accident, Melle BROUSSE en convalescence après une opération, de même que Mme ALBESPY.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et présente Mr Patrick VINCENS, un amoureux des voyages et de la généalogie qui nous fera, en fin de séance, un exposé brillant et de qualité sur son dernier voyage à l'île de Pâques.

Mr DUPOUY aborde ensuite les faits et activités du trimestre:

Journée régionale de généalogie.

Le 6 février, la ville du Bouscat nous accueillait pour une manifestation sur la généalogie, organisée par les A.G.B. et réunissant une douzaine de cercles aquitains et pyrénéens, ainsi que le groupe de Soulac, du Haillan et deux associations charentaises, ainsi qu'un concepteur de logiciels généalogiques.

Débat sur la généalogie.

Le lendemain, sur demande de la ville du Bouscat dans le cadre de ses activités culturelles, une équipe des A.G.B. (Mr DUPOUY, Mme DUBOIS, Mrs LABARRE et LIGNON), anima un débat public sur les motivations qui poussent de plus en plus de personnes à la recherche de leurs ancêtres.

Radio Harmonie.

Le 4 mars, Mrs DUPOUY et LABARRE participèrent à une émission consacrée à la recherche généalogique.

Forum des Associations.

Sous le patronage du magazine " NOTRE TEMPS ", se déroulait cette fois-ci au Palais des Congrès en présence de beaucoup de monde.

Autre contacts.

Le magazine des retraités du bâtiment " Au fil des Jours" nous a contacté en vue de faire paraître un article sur nos activités.

Vie des antennes.

- Saint-Loubés : Animée par Mmes BAFFAUD et ECLINA, réunit régulièrement 8 à 10 participants. A souligner l'aide de la mairie.

- Rauzan : Mme PLAT reste toujours à la disposition de ceux qui la solliciteraient.

- Pauillac : Les adhérents, qui ne peuvent se rendre à Bordeaux, restent très intéressés par la paléographie et l'aide dans leurs recherches que leur apporte Mr DUPOUY.

- Blanquefort : Réunit en moyenne 6 à 10 personnes avec la présence de Mrs LAPOUGEAS et LABARRE, ce qui permet de nouer des liens avec le Groupement d'Histoire et de Généalogie.

Transcriptions. Effectuées par Mme ECLINA, Melle LABADIE, Mrs PORTE et SOLANS, l'ensemble coordonné par Mme BAFFAUD.

Passeports. Travail réalisé par Mme CHARRIER. La période de 1792 à 1858 est terminée. Après cette date, consultation des tables alphabétiques aux Archives Départementales.

Par ailleurs, Mr CHARBONNIER effectue le relevé de "l'Assermentation des agents cheminots de la Cie du Midi", travail qui permet de se rendre compte de l'origine de ses agents (1890 à 1919).

Congrès de Brest. Mrs GRANEREAU et LABBAYE tiendront le stand qui présentera les différentes associations composant l'U.G.A.P.

Recherches. Suite au décès de Mr LEGOFF qui réalisait un très gros travail, nous avons dû procéder à une sélection des recherches.

Paléographie. Il y a toujours un groupe de personnes intéressées.

Bibliothèque. Sous la responsabilité de Melle POITOU et de Mme PASQUET. Accessible à tous, cette bibliothèque s'enrichit régulièrement d'ouvrages sur la généalogie et l'histoire.

Classement des relevés Effectué par Mmes ECLINA et ALBESPY. Il est recommandé aux lecteurs de bien remettre en ordre les documents.

Bénévolat. Nous attendons toujours d'autres volontaires pour les permanences, les relevés, les recherches....

Permanences informatique. Les mardis et jeudis matin de 10h à midi par Mr LOISEAU, Mmes ALBESPY et CHARBONNIER.

Les transcriptions manuelles des naissances, mariages et décès peuvent être faites par des adhérents : appel à l'aide sans grand succès, malheureusement...

Les saisies informatiques de ces relevés sont effectuées par Mmes FAURE-BAYROU, SEYRES, SOUNY, VEILLON, Melle LABADIE, Mrs ILLAREAU, LE NICOL et PORTE.

Mr LOISEAU signale que la base de données contient 400.000 fiches.

Pour tous renseignements informatiques, remplir une fiche à remettre au service intéressé.

Sorties. Melle POITOU et Mr LABARRE proposent la date du jeudi 10 juin pour la prochaine sortie en Périgord Noir, avec visite le matin de l'Ecomusée de la noix, déjeuner à l'auberge et l'après-midi visite de Sarlat. Prix: 195 francs (transport, repas, guides).

Une autre sortie est prévue en septembre, à la Cité de l'Espace, à Toulouse.

Rapport financier. Mme SEYRES donne lecture du bilan, du renouvellement de certains matériels, ordinateur, lecteur de CD, lecteur de microfilms, photocopieur.

Aucune observation n'étant formulée, quitus est donné à la trésorière.

Bulletin. Mr DUPOUY demande des articles.

Renouvellement du conseil d'administration.

Le président signale que trois membres sont démissionnaires:
Mme POITEVIN ("sortante"), Melle BROUSSE, Mr BERGERON.

Il propose trois nouveaux candidats :
Mmes BOST, PASQUET, Mr LAPOUGEAS.
Les trois nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 16 heures.

LETTRE A NOS ADHERENTS

Chers (ères) amis (ies)

Porte-parole des membres du Conseil d'Administration, nos nouveaux vice-présidents, Maurice LIGNON et Nicole POITOU, vous font part de ce qui suit :

Au cours des dernières séances de ce conseil et lors de l'assemblée générale du 25 mars, Mr Pierre DUPOUY, notre président nous a fait savoir qu'il désirait quitter la tête de notre association, place qu'il occupait depuis 1985.

Malgré nos supplications, sa décision a été irrévocable, car prise depuis plusieurs mois. Nous l'avons donc respectée et enregistré sa démission le mardi 6 avril.

Nous regrettons profondément ce départ et voulons ici lui rendre hommage pour le travail qu'il a accompli avec une grande passion, un dévouement sans bornes, une grande compétence et un dynamisme qui a fait des A.G.B. cette association vivante que nous apprécions tous. Mr DUPOUY n'a cependant pas démissionné du conseil dont il reste membre actif, et fort heureusement, a accepté d'être aux côtés de la nouvelle équipe pour l'aider de son expérience et de ses conseils. Nous l'en remercions bien vivement.

Nous regrettons également les démissions de Mr Pierre LABARRE de son poste de vice-président, de Mr René BERGERON, secrétaire général, de Melle Anne-Marie BROUSSE secrétaire du conseil, tous trois membres du bureau, et de Mme Henriette POITEVIN, membre du conseil. Tous, pour des raisons diverses, de santé ou familiales, ont dû abandonner leur poste. Nous les remercions eux aussi pour leur très large contribution au développement et à la bonne marche des A.G.B. dont ils restent membres.

Il a donc fallu constituer une nouvelle équipe, et à l'unanimité a été nommée présidente Mme Françoise BEIS-CHARTIER qui occupait le poste de vice-présidente dans le bureau précédent.

Absente pour le moment, à cause d'une malencontreuse chute dans un escalier en janvier dernier, elle se rétablit progressivement avec volonté et courage. Très dynamique, elle aussi, elle saura sans nul doute assurer le bon fonctionnement de la maison, les A.G.B. sont en bonnes mains. Nous la félicitons et lui souhaitons de revenir bien vite parmi nous.

Pour le moment, ce sont les vice-présidents cités plus haut qui assureront conjointement l'intérim. Enfin, nous souhaitons la bienvenue au sein de notre groupe aux trois nouveaux membres du conseil : Mmes PASQUET, BOST, et Mr LAPOUGEAS, élus au cours de l'Assemblée Générale.

Nous ferons tous notre possible pour mener à bien nos différentes tâches, mais nous avons besoin de votre soutien et surtout de votre aide. Aussi espérons nous que, parmi les adhérents, beaucoup viendront nous rejoindre pour œuvrer avec nous. Ceci est un appel pressant, nous avons besoin de renfort pour le secrétariat, l'informatique, les permanences, l'initiation et les transcriptions. Ne craignez pas de vous engager; les anciens encadreront les nouveaux afin de les mettre rapidement au courant, et le temps qu'il faudra.

Merci à tous ceux qui collaborent déjà avec nous et merci d'avance à ceux qui répondront à notre appel.

NOS ACTIVITES

Nous profitons de ce remaniement des responsabilités au sein du Conseil d'Administration pour vous rappeler les noms des personnes qui participent à nos diverses activités :

Informatique

Jacques LOISEAU, Monique ALBESPY et Françoise CHARBONNIER

Bibliothèque

Hélène PASQUET et Nicole POITOU

Initiation

Simone HOURDEQUIN, Raymonde BOUCHARD, Nicole POITOU, Jeanne CLEMENT

Commission Questions – Réponses

Maurice LIGNON, Monique ALBESPY, Andrée CHARRIER, Marcelle SOUNY

Permanences

Mmes Françoise BEIS-CHARTIER, Michelle BERRONE, Raymonde BOUCHARD, Marie-Josèphe BOST, Andrée CHARRIER, Annette DUBOIS, Anne-Marie ECLINA, Simone HOURDEQUIN, Hélène PASQUET, Nicole POITOU, France SEYRES, Marcelle SOUNY, Andrée RIFFAUD, Marie-Emma TAUZIN.

Mrs Claude CHARBONNIER, Claude DURAND, Pierre LABARRE, Maurice LIGNON.

Personnes effectuant les transcriptions des communes aux A.D. de la Gironde

	Nom et Prénom	Commune transcrite
Mr	AUGUIN Philippe	Reignac
Mme	AUVARD Nelly	Le Porge
Mme	BOUCHET Madeleine	Cavignac
Mme	BOUCHON Paulette	Castelnau de Médoc
Mr	CAPDEVILLE Jean-Claude	Bruges
Mme	COLLIN et son équipe à La Reole	La Reole
Mme	DE LAULANIE Anne	Sauveterre de Guyenne
Mme	DOUMEYRIN Gisèle	Cussac
Mme	DUBOIS Annette	Hure
Mme	ECLINA Anne-Marie	Arveyres et Vayres
Mme	GRASSER Micheline	St Vivien de Montségur
Mme	HAVERLAN Jacqueline	Montussan
Mme	LABADIE Régine	Saint Gervais
Mme	LEPAGE Paulette	La Teste
Mr	MACON Louis	Beychac et Caillau
Mme	PARMENTIER Yvette	Cavignac
Mme	PROUDHOM Suzanne	Daubèze
Mr	RENARD Claude	Marsas

Personnes effectuant la saisie informatique des divers documents

Mmes Monique ALBESPY, Monique BAFFAUD, Andrée CHARRIER, Colette FAURE- BAYROU, Régine LABADIE, France SEYRES, Marcelle SOUNY, Huguette VEILLON

Mrs Claude DURAND, Guy ILLAREAU, Joseph Marie LE NICOL, Henri PORTES, Jean-Michel SOLANS.

PASSEPORTS : LES EXPULSES DE 1852

Après le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, le 2 décembre 1851, de nombreux opposants, ou supposés tels, furent arrêtés. On donne le chiffre de 26.642 personnes appréhendées. Parmi celles-ci, 239 furent déportées à Cayenne, 9530 en Algérie et 1545 expulsées de France. On retrouve le nom de quelques-unes, dans le registre des passeports délivrés à Bordeaux au cours de l'année 1852. En voici la liste :

Le 19.03.1852 :

- SIMIOT Alexandre Etienne, 45 ans, de Bordeaux, propriétaire, éloigné momentanément de France, doit quitter Bordeaux le 23, pour Valence en Espagne par Perpignan.
- VLEMENT-THOMAS Jacques Léonard, de (33) Bonzac, 41 ans, rentier, domicilié à Paris, expulsé vers Bruxelles par Lille.

Le 20.03.1852,

- CLOUT Joseph, 42 ans, originaire de Leucamp, Cantal, prêtre révoqué, expulsé de France vers l'Angleterre par Calais, selon un itinéraire obligé. Il lui est accordé un secours de route.
- OLLIERE Michel, de Blaye, 50 ans, propriétaire, éloigné momentanément de France, vers la Belgique par Valenciennes.
- ROYER Jean-Baptiste, de Blaye, 55 ans, avoué, éloigné temporairement de France vers la Belgique par Valenciennes.
- BELLOT des MINIERES Pierre Henry, de la Vienne, 65 ans, juge, résidant à Bordeaux, expulsé vers la Belgique par Lille.
- SOYER Timoleon, de (33) Cartelègue, 38 ans, ancien employé, habitant Blaye, expulsé vers la Belgique par Valenciennes.
- SANSAS Pierre, de Bordeaux, 47 ans, avocat, expulsé vers Barcelone par Perpignan.

Le 21.03.1852

- VIALLE Louis, de (33) Bazas, 62 ans, propriétaire, éloigné temporairement, vers l'Espagne par Bayonne.
- HAMEL Alexis, de (14) La Ferrière-Harang, 29 ans, clerk d'huissier, détenu dans la maison d'arrêt de Bordeaux, éloigné temporairement, vers la Belgique par Valenciennes.
- TRESSE Nicolas Sébastien, de (52) Bonnecourt, 39 ans, avocat, résidant à (33) Baigneaux, éloigné momentanément, vers l'Espagne par Bayonne.
- CAMPAN Charles Louis, de Bordeaux, 52 ans, secrétaire de la Chambre de Commerce, expulsé vers Bruxelles par Valenciennes.
- LALAURIE Pierre Maxime, de (47) Tonneins, 37 ans, médecin à Bazas, éloigné vers l'Espagne par Bayonne.
- ROYER Ernest, de Poitiers, 31 ans, ancien professeur, habitant La Reole, expulsé vers l'Angleterre par Cherbourg.

Le 22.03.1852

- DUZAN François, de Bordeaux, 43 ans, ancien cafetier, expulsé vers l'Espagne par Bayonne.
- de LANGLARD Daniel Louis, de l'île de la Réunion, 33 ans, avocat à Bordeaux, expulsé vers Bilbao par Bayonne.
- GORNET Louis, de (33) Eyrans, 43 ans, médecin à Blaye, expulsé temporairement vers la Belgique par Valenciennes.
- GORNET Aîné Jean Isidore de (33) Eyrans, 54 ans, propriétaire, expulsé vers la Belgique via Valenciennes.
- ACHARD Adrien, de Genève, 37 ans, ancien avoué à Lesparre, expulsé vers l'Espagne par Bayonne.

Le 23.03.1852

- CELLERIER Charles, de Bordeaux, 43 ans, juge au tribunal civil de Lesparre, expulsé vers la Belgique par Valenciennes.
- HERMITTE Antoine, de Bordeaux, 29 ans, avocat à Bordeaux, expulsé vers Bruxelles par Valenciennes.

Le 27.03.1852

- DOCTEUR Numa Dominique, de (33) Cauderan, 40 ans, propriétaire cultivateur, expulsé vers l'Angleterre par Calais.

Le 30.03.1852

- DEZARNAULD Pierre Louis, de (33) Cadillac, 25 ans, voyageur de commerce, éloigné temporairement de France vers Nice via Marseille.

Le 06.04.1852

- MAGNE Raymond, de (24) Hautefort, 49 ans, médecin à (33) Talais, expulsé vers la Belgique par Valenciennes.

A cette date, de nouveaux passeports sont délivrés à plusieurs expulsés qui n'avaient sans doute pas pu quitter Bordeaux dans les délais imposés. Les destinations sont différentes :

- ACHARD Adrien vers l'Angleterre par Calais.
- TRESSE Nicolas Sébastien vers la Belgique par Valenciennes.
- De LANGLARD Daniel Louis, vers la Belgique par Valenciennes.
- VIALLE Louis, vers la Belgique par Valenciennes.

Le 30.04.1852

- BOUTIN Simon, de (33) Libourne, 54 ans, avoué, éloigné temporairement de France vers l'Angleterre par Calais ;

Le 04.05.1852

- FOURNEL Henry, de (47) Tournon, 44 ans, avocat à Agen, expulsé vers l'Espagne par Bayonne.

Le 13.05.1852

- PEYRONNY François Basile, de (47) Allemans, 51 ans, officier supérieur en retraite, en prison à Bordeaux, condamné à la déportation et au bannissement pendant 10 ans, expulsé vers l'Espagne par Bayonne.

Le 04.08.1852

- JAGANNEAU Etienne, de (33) La Reole, 33 ans, professeur révoqué, compromis politiquement, soumis à surveillance, va à Tortosa en Espagne par Perpignan.

Le 17.08.1852

- VERDIER Silvain, de (47) Preyssac, 37 ans, ancien militaire, sortant de prison, expulsé du territoire français, vers l'Espagne.

Le 11.02.1753

- JOUANNET Pierre César, de (23) La Souterraine, 51 ans, professeur de belles-lettres, condamné politique, sa peine de déportation en Algérie étant commuée en expulsion du territoire . Passeport délivré pour l'Angleterre via Calais.

Le 30.07.1753

- BOUTIBONNE Louis Philippe, de (29) Quimper, 49 ans, négociant à Libourne, interné politique, expulsé de France vers l'Angleterre, via Calais.

Le 27.06.1753

- DE LA GRANGE Gustave, de (39 ?) Lamothe, 27 ans, peintre et décorateur, expulsé du département de la Seine pour 2 ans, vers Madrid.

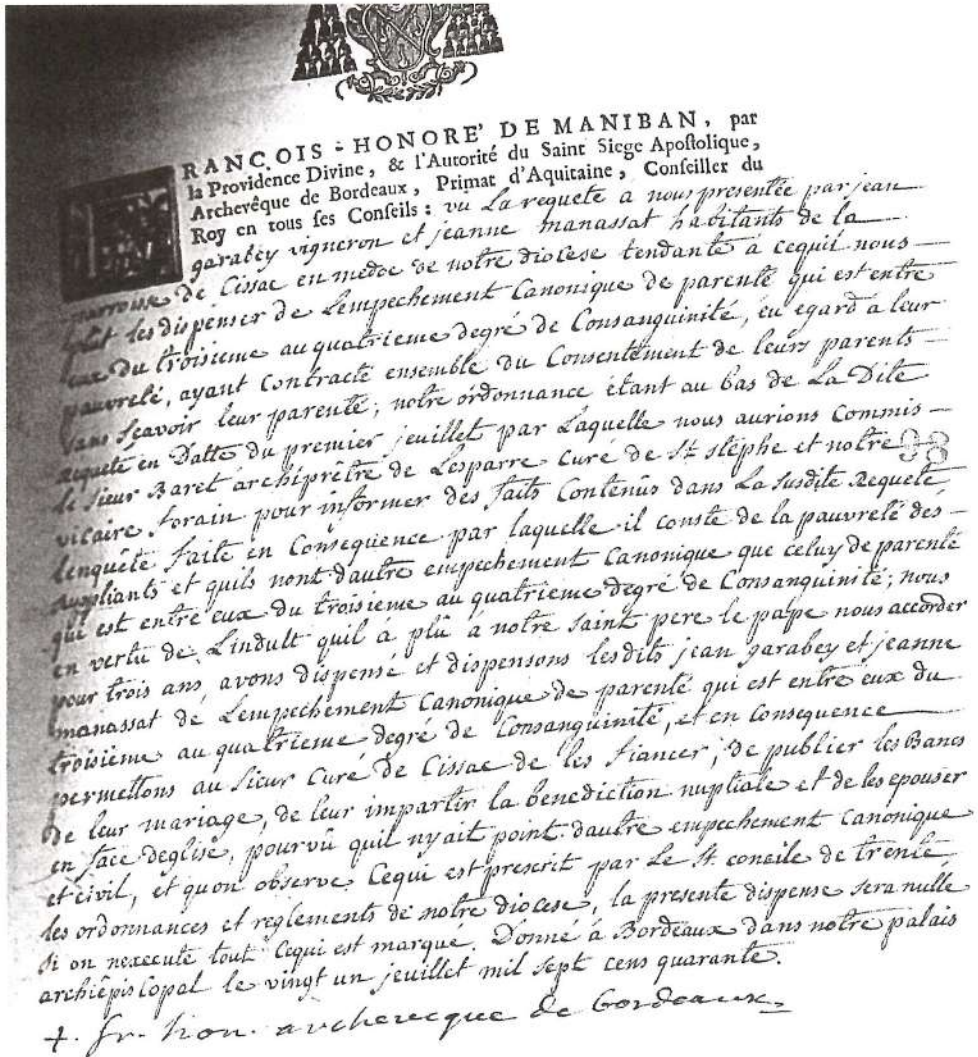
UNE DISPENSE POUR CONSANGUINITE COMME NOUS AIMERIONS SOUVENT EN TROUVER


C'est à notre collègue Madame BOS que je dois de pouvoir vous présenter ce document assez exceptionnel. Vous avez tous rencontré, au cours de vos recherches, un acte de mariage faisant d'une dispense pour consanguinité accordée par l'Evêque ou l'Archevêque du diocèse, moyennant quoi la bénédiction nuptiale pouvait être donnée à deux de vos ancêtres, alors que des liens consanguins existaient entre eux, réserve faite pour les liens au second degré qui exigeaient une dispense donnée en Cour de Rome par le Pape.

Malheureusement, nous restons, en règle générale, sur notre faim, faute de document explicite. Eh bien c'est un tel document que Mme Bos nous offre, l'ayant trouvé dans un registre paroissial de CISSAC en MÉDOC.

Il s'agit du mariage de Jean GARRABEY et de Jeanne MENASSAT, du 27 Septembre 1740, célébré par dispense de Mgr François-Honoré de MANIBAN, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conseiller du Roi en tous ses Conseils. Non seulement le texte de cette dispense est joint à l'acte, mais aussi un arbre généalogique assorti de commentaires, prouvant les liens de consanguinité. En voici la copie :

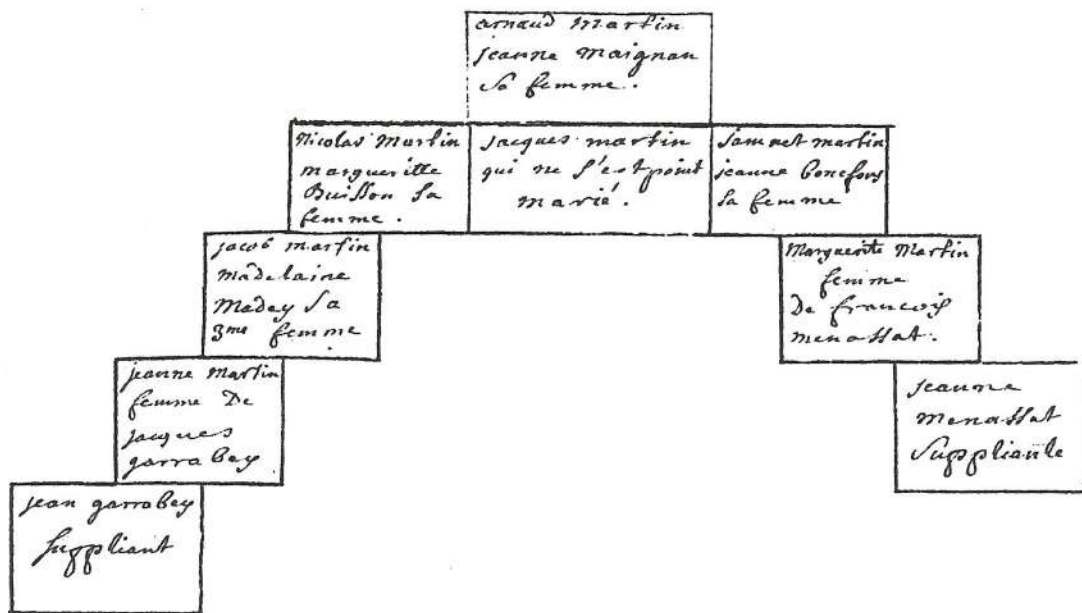
Pierre Dupouy





FRANÇOIS - HONORE' DE MANIBAN, par
la Providence Divine, & l'Autorité du Saint Siege Apostolique,
Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conseiller du
Roy en tous ses Conseils: vu la requête a nous présentée par Jean
Garrabey vigneron et Jeanne manassat habitants de la
paroisse de Cissac en medoc de notre diocèse tendant à ce qu'il nous
soit fait les dispenser de l'empêchement canonique de parenté qui est entre
eux du troisième au quatrième degré de Consanguinité, eu égard à leur
pauvreté, ayant contracté ensemble du Consentement de leurs parents
sans savoir leur parenté, notre ordonnance étant au bas de la dite
requête en date du premier juiillet par laquelle nous aurions commis
le sieur Barot archiprêtre de L'eparre cure de St stephe et notre
vicaire forain pour informer des faits contenus dans la susdite requête,
enquête faite en conséquence par laquelle il conste de la pauvreté des
suppliants et qu'il n'y a point d'autre empêchement canonique que celui de parenté
qui est entre eux du troisième au quatrième degré de Consanguinité; nous
en vertu de l'indult qui a été accordé par le pape nous accorder
pour trois ans, avons dispensé et dispensons lesdits Jean Garrabey et Jeanne
manassat de l'empêchement canonique de parenté qui est entre eux du
troisième au quatrième degré de Consanguinité, et en conséquence
permettons au sieur Curé de Cissac de les fiancer; de publier les bans
de leur mariage, de leur impartir la benediction nuptiale et de les épouser
en face d'eglise, pourvu qu'il n'y ait point d'autre empêchement canonique
et civil, et qu'on observe ce qui est prescrit par le St concile de tronie
les ordonnances et reglements de notre diocèse, la présente dispense sera nulle
si on ne reculte tout ce qui est marqué. Donné à Bordeaux dans notre palais
archiepiscopal le vingt un juiillet mil sept cens quarante.
+ fr. hon. archevêque de Bordeaux.

Par Monseigneur.
Manassat



Arnaud martin eut trois enfants males de Jeanne Maignan. Comme il appert par un libeau de partage fait le cinquiesme Decembre 1648 par Bernard Not. entre Jacques, Nicolas, et Jamet martin & la fin du quel il est dit que celui qui aura le present libeau prendra sa cote part et portion des biens qui peuvent appartenir à Jeanne Maignan mesme des dites parties.

Jacques martin ne s'est point marié ainsi que les femoies l'atturent reste donc Nicolas et Jamet dont il faut faire

La genealogie

Nicolas martin epousa Marguerite Buisson ainsi qu'il se verifie par plusieurs extraits Baptistaires de leurs enfants dont il y en a qui ont esté tenus par Arnaud martin et Jeanne Maignan.

Jacob fut son fils aîné qui epousa en troisiemes noces Madelaine Meday dont est née Jeanne Martin epouse de Jacques garra bey pere du Suppliant, ainsi que les femoies peuvent le certifier

Jamet martin epousa Jeanne Bonafont dont il eut plusieurs enfants entre autres Marguerite martin epouse de francois menahat, comme on peut le faire voir par l'acte de mariage de francois menahat avec Marguerite martin, ou elle est dite fille de Jean martin dit Jamet et Jeanne Bonafont ainsi que y lay vos sur nos Registres.

LES DOSSIERS DE DISPENSES POUR CONSANGUINITE

Il est très rare de trouver dans les registres paroissiaux des documents semblables au précédent et offrant autant de détails. Cependant dans certains départements, il est possible d'avoir accès aux dossiers d'enquête pour la délivrance des dispenses de consanguinité. Les Archives Diocésaines de Coutances, dans la Manche, par exemple, en conservent une collection exceptionnelle, couvrant la fin du XVII^{ème} siècle et tout le XVIII^{ème}. Elle a été microfilmée par les Mormons et on peut la consulter aux Archives Départementales. Ces dossiers ne concernent que les gens peu fortunés; les plus aisés devaient s'adresser à Rome.

Chaque dossier contient en moyenne une demi-douzaine de pages. Le processus est toujours le même. Les futurs adressent une supplique à l'évêque pour exposer leurs cas et lui demander de leur octroyer une dispense, car ils sont pauvres et n'ont pas les moyens «d'envoyer en Cour de Rome». Après réception, le Vicaire Général commet un prêtre, en général le Curé-Doyen du lieu, pour effectuer une enquête. Ce dernier convoque dans son presbytère les intéressés et leurs témoins. Il a entre-temps fait faire une enquête et établi une généalogie sommaire, permettant de remonter de chaque côté jusqu'à l'ancêtre commun. Cette généalogie ne contient pas de dates, mais grâce à elle on peut parfois découvrir plusieurs nouvelles générations.

L'interrogatoire a lieu en présence d'un autre prêtre utilisé comme greffier. Sont questionnés les «suppliants», plusieurs de leurs parents et un ou deux témoins non-parents habitant la paroisse. Le schéma des réponses est toujours le même : Après avoir juré qu'ils ne sont pas au service des intéressés, ils jurent de dire la vérité, puis disent qu'ils sont d'accord avec la généalogie établie, ce qu'ils savent des deux suppliants et confirment qu'ils sont peu fortunés et n'ont pour subsister que le produit de leur travail.

Après lecture faite et signature (ou non) de tous les participants, le compte-rendu est envoyé à l'évêché, d'où, une fois la dispense accordée, le Vicaire Général fait parvenir le précieux papier au curé de la paroisse qui peut enfin célébrer le mariage.

Ces demandes de dispenses offrent un certain intérêt pour les généalogistes, mais elles permettent aussi de se faire une petite idée de la vie de nos ancêtres, grâce à certains détails rapportés dans les réponses aux interrogatoires, comme j'ai pu le constater dans une dizaine de dossiers relatifs à mes ascendants.

Parmi les familles concernées on trouve deux catégories : celles qui connaissaient les liens de consanguinité entre les intéressés, mais faisaient appel à la bonté de l'évêque pour que ce dernier autorise le mariage. Et celles qui affirmaient tout ignorer de ces liens, ce qui est peu vraisemblable dans une société peu mobile ou régnait une certaine endogamie, surtout lorsqu'il s'agit d'une demande dispense du 3^{ème} au 3^{ème} degré. Beaucoup d'entre nous ont le souvenir d'aïeules capables de réciter la généalogie non seulement de leur famille, mais aussi de celle des voisins!

D'après les réponses des témoins, les choses se passaient ainsi : les futurs époux se fréquentaient pendant six mois, deux ans ou même beaucoup plus. Après cette longue «hantise» le jeune homme demandait la main de la jeune fille et, s'il était accepté, les familles s'assemblaient pour rédiger le traité de mariage. Les bans étaient publiés et la date du mariage fixée. Mais il se pouvait que quelque personne bien (ou mal) intentionnée révèle au curé les liens de consanguinité: « un certain particulier est allé avertir le curé », ou « un des anciens parents », sans doute en froid avec le reste de la famille. Dans un autre cas, c'est le curé qui, soupçonnant la consanguinité, établit la généalogie et avertit les futurs. On peut se demander si, dans les cas où personne ne se manifestait après la publication des trois bans, beaucoup de «cousins» ne se mariaient pas en toute connaissance de cause. Il est vrai qu'ils pouvaient engager une procédure de «réhabilitation du mariage» si leurs liens de consanguinité étaient découverts.

Parmi les motifs invoqués pour la demande de dispense, le plus courant était l'âge de la future et les difficultés qu'elle aurait à trouver un autre parti, par exemple :

- «La suppliante étant âgée de plus de trente ans et n'ayant jamais été mariée, ni même recherchée par partis aussi convenables, demeurerait exposée au danger de ne pouvoir se marier dans la suite aussi avantageusement...»
- «... d'autant que toutes les familles, dans une petite paroisse comme celle de G... sont toutes parentes et alliées, ce qui ferait que la dite suppliante serait exposée au danger de ne pouvoir trouver dans la suite d'autre parti convenable étant déjà âgée et n'ayant jamais été demandée en mariage par d'autre que le suppliant.»

Quelquefois les motivations sont plus terre à terre, comme dans ce dossier où le futur déclare «qu'il connaissait qu'ils étaient parents même doublement, mais qu'il espérait obtenir dispense du double empêchement,» car «il ne pouvait se désister de sa promesse sans grand préjudice, attendu que leurs biens fonds sont contigus l'un à l'autre comme provenant des mêmes partages, ... et que la charrue passe l'un sur l'autre pour les labourer.»

Dans tous ces cas, les raisons fournies ont convaincu le vicaire général, puisque les intéressés ont obtenu leur dispense et pu se marier.

Claude Durand

S'il n'est pas courant de trouver dans les registres paroissiaux le texte de la dispense avec le généalogie établie pour son obtention, il est exceptionnel d'y rencontrer, comme il est arrivé à notre collègue Jacques LOISEAU, dans les registres de la paroisse de Saint-Hilaire, en Charente-Maritime, une généalogie détaillée établie par le curé, pour prouver que les fiancés, soupçonnés de consanguinité, ne sont aucunement parents au degré défendu . En voici le texte :

UN MARIAGE À REBONDISSEMENT : CELUI DE PIERRE GOUINO ET MARIE BOUTIN LE 21/9/1789

L'an de grâce mil sept cent quatre vingt neuf le quatorze septembre, après midi je soussigné, DUPIN, curé de cette paroisse de Saint Hilaire reconnaît avoir fait trois proclamations (huit jours fermes entre chacun) des bans, **intra missatum solemnna nostra ecclesiae** du futur mariage de Pierre GOUINO, âgé de vingt deux ans, fils légitime d'autre Pierre GOUINO et de défunte Elisabeth VINET, demeurant au village du Chatenet, en cette paroisse d'une part et de Marie GOUINO, âgée de dix neuf ans, fille légitime de défunt Barthélémy BOUTIN et de vivante Jeanne MOQUETE, demeurant au village de la Forge d'autre part et en cette même paroisse, et cela par trois divers jours de dimanche et de fête à savoir la première et la seconde le vingt trois et le vingt cinq du précédent mois d'août et la troisième le treize du présent mois de septembre sans qu'il soit fait, de ma connaissance, aucun empêchement ni opposition

Dupin, curé de Saint Hilaire

Et voici enfin leur acte de mariage,

L'an de grâce mil sept cent quatre vingt neuf le vingt et un septembre après la célébration des fiançailles faites le jour précédent en cette église de Saint Hilaire le dit Pierre Gouino âgé de vingt deux ans, fils légitime d'autre Pierre Gouino et de défunte Elisabeth Vinet, demeurant au village de Chatenet, en cette paroisse, d'une part , avec Marie Boutin, âgée de dix neuf ans, fille légitime de défunt Barthélémy Boutin et de vivante Jeanne Moquette, demeurant au village de Lafaye, d'autre part. L'annonce des futurs mariages des dénommés cy dessus en assemblée paroissiale, sans qu'il ne soit trouvé aucun empêchement ni opposition mais s'étant élevé alors un bruit sur une prétendue parenté entre les dits Pierre Gouineau et Marie Boutin, moy, curé, j'ay fait l'enquête suivant bonnes connaissances.

Savoir est que :

Le dit **Pierre Gouineau** promis est fils
d'autre **Pierre Gouineau** marié avec **Elisabeth Vinet** et,

lequel **Pierre Gouineau**, mari d'**Elisabeth Vinet**, était fils de
Jean Gouineau, marié avec **Elisabeth Vigneau** et,

lequel **Jean Gouineau**, mari d'**Elisabeth Vigneau**, était fils de
Louis Gouineau, marié avec **Marie Raffin** et,

lequel **Louis Gouineau**, mari de **Marie Raffin**, était fils de
André Gouineau, souche commune, marié avec **Jeanne Geneau**
remariée avec **Jean Raffin**,

et, que **Marie Boutin**, promise, est fille de **Jeanne Moquette**, femme de **Barthélémy Boutin** et,

laquelle **Jeanne Moquette**, femme de **Barthélémy Boutin**, était fille de
Sébastien Moquette marié avec **Jeanne Couprie** et,

lequel **Sébastien Moquette** était fils de
Simon Moquette marié avec **Marie Gouino** et,

laquelle **Marie Gouino**, femme de **Simon Moquette** était fille de
Jean Gouino marié avec **Elisabeth Baudouin** et,

lequel **Jean Gouineau**, mari d'**Elisabeth Bodouin**
était fils de
André Gouineau, souche commune, marié avec **Jeanne Geneau**,
remariée avec **Jean Raffin**

et de là j'ay découvert que :

Pierre Gouineau, promis, est au 4^{ème} degré

Marie Boutin est au 5^{ème} degré

Ainsi **Pierre Gouineau**, promis, est parent avec sa belle-mère **Jeanne Moquete** et n'est point parent à sa promise **Marie Boutin**.

Ainsi, il n'a pas fallu de dispense à **Pierre Gouineau**, promis, pour épouser **Marie Boutin**, promise, parce qu'il est de principe dans cette matière que le degré le plus éloigné emporte et tire à lui le degré le plus proche.

Et encore d'abondant j'ay ajouté, pour le besoin :

Les mêmes **Jean Gouineau** et **Elisabeth Baudouin**

Mariés sus-dits eurent pour fils

- **Jean Gouineau**, marié avec **Renée Poirier** et frère de
- **Marie Gouineau**, femme de **Simon Moquette**
- **Jean Gouineau**, marié avec **Elizabeth Vigneau**

- Lesquels **Jean Gouineau** et **Renée Poirier** eurent 5 enfants suivants, savoir
Jean Gouineau dit Mirolle, marié avec
Pierre Gouineau de Barau, marié avec **Jeanne Baudouin** et
Marie Gouino, mariée avec **Pierre Raffin**, dit Lambègue et
Renée Gouineau, mariée avec **Jean Moquette** et

Marie Gouino mariée avec **Pierre Raffin**, dit Lambègue et

Renée Gouineau, mariée avec **Jean Moquette** et

Marc Gouineau, marié avec **Jeanne Mounier** et ces dits cinq, savoir **Jean Gouineau**, dit Mirole

Pierre Gouineau de Barau, et cette femme de **Raffin**, dit Lambègue, et cette femme de **Jean Moquette**, et ce **Marc Gouineau** sont issus de germains avec :

Pierre Gouineau, marié avec **Elisabeth Vinet** et également avec

Sébastien Moquette, marié avec **Anne Couprie** et,

Ne s'étant trouvé aucun empêchement ni opposition, le soussigné, curé de cette paroisse, ayant interrogé les sus-dits et relu en cette église leur mutuel consentement, je les ay solennellement conjoints en mariage par parents présents et leur ay donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, mêmes consentements en présence des parents et témoins qui ont été aux fiançailles comme au présent mariage, savoir du consentement et en présence de :

Pierre Gouino, père

de **Jeanne Moquette**, veuve de **Barthélémy Boutin**, mère et de

Marie Lévécôt, mère et de plus en présence de

Côté de Pierre Gouineau :

Savoir **Marie** et **Renée** et **Angèle** et **Jeanne** et **Barthélémy Gouineau**, tous cousins germains,

Michel Vinet oncle,

Jacques Gouineau, cousin germain et

Côté Marie Boutin :

Savoir **Jean** et **Jeanne Tapon**, cousins germains ,

Jeanne Boutin, sœur,

François et **Louis** et **Jean** et **Pierre** et **Marguerite Moquette**, cousins germains ainsi que :

Pierre et **Jean Sicard**, cousins au 4^{ème} degré,

Pierre Geno, cousin germain par alliance. **Michel** et **Joseph** et **Martial Chartier** qui ont tous déclaré ne savoir signer.

Document communiqué par **Jacques Loiseau**

RICHELIEU VOULAIT RUINER LE PARTI PROTESTANT Me DURAND, NOTAIRE A COUTRAS, CITE QUELQUES FAITS.

A la suite de la publication de l'Edit de Nantes, dont le 4^{ème} centenaire a été commémoré en 1998, on peut admettre que les protestants constituent dès lors un parti politique. Les privilèges dont ils bénéficient ne peuvent que les rendre méfiants quand, après l'assassinat de Henri IV, ils ont en face d'eux la reine régente, catholique et pro-espagnole.

Ils se dotent donc d'une organisation armée articulée tant sur les places de sûreté (La Rochelle, Nîmes et Montauban), que de mariage et particulières dont ils disposent en toute légalité. De là à passer au stade de la révolte il n'y a qu'un pas aisément franchi lorsque le duc Charles de Luynes, marquis d'Albert, remplace Concini, maréchal d'Ancre, assassiné en 1617 et reçoit la charge du gouvernement.

Cette rébellion, grave en elle-même, concerne les protestants de l'Ouest et du Midi. Charles de Luynes, promu connétable, marche à la tête de l'armée royale mais échoue au siège de Montauban et meurt, en 1621, devant celle, plus petite, de Monheurt. Lorsque Richelieu est appelé au Conseil du Roi, en avril 1624, il n'attend que 4 mois pour devenir le premier d'entre ses pairs.

Un des points de sa politique : ruiner le parti huguenot. Il est vrai que ce dernier est arrivé à former un véritable état dans l'Etat, phénomène lié au fait que, s'il ne représente qu'une minorité, celle-ci est très bien structurée, courageuse et instruite. Les protestants se révoltent de nouveau en 1625, puis en 1627, pour finir par devoir capituler, en 1628, à La Rochelle, après l'échec de l'aide anglaise.

L'Edit de La Rochelle, rendu la même année, ordonne l'abolition des privilèges de la ville, la démolition de ses fortifications à l'exception de celles du port et le désarmement de ses habitants. Ces événements avaient été, pourtant, précédés de sévères mesures prises déjà à l'encontre des huguenots, notamment dans notre région, sous l'autorité de Charles de Luynes.

J'en ai trouvé l'écho dans une page d'un registre de Me Durand, notaire à Coutras, qui raconte :

“En l'année 1622 le roy a fait desmolir les fortiffications de la ville de Ste Foy tant nouvelles que vielhes Me de Beaumont a ce comis et la paroisse de (Pu)isseguin y aourny maneuvres au mois d 'aoust de (la)d année.

“En l'année 1623 et au mois de decembre le chasteau de Fonsac a esté aussy desmoly par Me Dussault advocat du roy au parlement de Bourdeaux la parroisse dud Puisseguin y a contribué manent.”

“Et en l'année 1624 et au mois de septembre les fortiffications et chasteau de Castillon ont esté desmolis par Me de Rocquette conseiller a ce depputté et lors jurat de la ville de Bourdeaux et lad paroisse de Puisseguin y aourny maneuvres”

“(L'ann)ée 1627 et le 22esme de juilhet les (angl)ois ont assiegé l'isle de Ré et y ont demeuré (jusqu)es à St-Martin qu'ils ont esté chassé de lad (isle) et le roy a fait assieger aud temps (La R)ochelle et y a tenu le siege jusques a (octob)re 1628 et a la feste de Toussaintz qu'elle (s'est re)ndue et le roy y fist son entrée”

Il est vrai qu'à Ste-Foy s'étaient tenus de très importantes assemblées huguenotes politiques. Petite place forte, de longue date protestante, elle peut être considérée comme une république qui n'eut de cesse d'étendre à la France entière une organisation précise, l'Union, divisée en 10 provinces, allant même jusqu'à vouloir battre en brèche l'autorité de Henri IV lui-même. Une des deux Chambres de l'Edit de Guyenne, avec Bordeaux, y siégea.

A Castillon l'Eglise réformée était active. Jean Dupuy, baron de Cazes, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, “ ancien ” du consistoire de la ville, ne fut-il pas délégué à la Cour pour les Assemblées de janvier et de juin 1598 où furent discutés les problèmes des garnisons. Et Castillon ne fut-elle pas l'une des places de sûreté et de refuge accordées aux protestants qui, avec Ste-Foy et Bergerac, constituaient les points forts d'une ligne de défense sur la Dordogne et la Garonne où s'inscrivaient aussi Layrac, Tonneins, Puimirol et Casteljaloux.

La démolition des fortifications citées par Me Durand portait donc un rude coup à l'organisation protestante de Guyenne avant les grands affrontements. Mais pourquoi ce brave notaire en laissa-t-il un témoignage ? Était-il de la " religion prétendue réformée " ou du parti catholique ? Qui saurait me le dire ?

Pierre DUPOUY

QUAND MARIUS PETIPA QUITTAIT BORDEAUX POUR MADRID

Toujours passionné d'informatique, notre collègue Jacques LOISEAU traitait les passeports saisis par Andrée CHARRIER lorsque son attention fut appelée par une fiche établie au nom de Marius PETIPA. Alerté par ses soins, je me lançais dans une rapide recherche sur le sujet. En voici les résultats.

Marius PETIPA naquit à MARSEILLE en 1819 de Jean Antoine, danseur, qui avait déjà un fils, Joseph Lucien né à MARSEILLE en 1815. Ce dernier sera danseur chorégraphe. Sans atteindre la réputation de Marius, il aura pour partenaire la danseuse autrichienne Fanny ELSSER (1810-1884) dans "La Sylphide" en 1840 et sera celui de Carlotta GRISI lors de la création de "Giselle" en 1841. Il mourra à VERSAILLES en 1898). Marius PETIPA, élève en premier lieu de son père, fait ses débuts à BRUXELLES. Il se produit ensuite à NANTES où il compose sa première chorégraphie.

Devenu élève de Gaëtan VESTRIS, il paraît à la Comédie française au cours d'un gala, aux côtés de Carlotta GRISI, en 1840. Il vient ensuite à BORDEAUX.

C'est durant son séjour qu'il sollicite la délivrance d'un passeport lui permettant de partir le 12/06/1844 à destination de MADRID, via BAYONNE, pour "aller exercer sa profession" d'artiste chorégraphe et surtout pour s'initier à la danse espagnole. D'après les mentions portées sur ce document officiel il est alors âgé de 25 ans – ce qui confirme sa naissance en 1819-, il mesure 1m,68, a le visage ovale, les yeux et les cheveux châtain, le menton fort et le nez régulier.

Quelques années plus tard, en 1847, il est invité par le Théâtre impérial de St Pétersbourg, qui l'en gage à exercer ses talents en qualité de premier danseur. En fait, la Russie n'avait pas cessé, depuis le XVIII^{ème} siècle, de faire appel aux chorégraphes français et aux danseurs italiens. En 1859 il succède, comme maître de ballet, à Jules PERROT (Lyon 1810 – Paramé 1892) qui achève sa carrière.

Il se consacre alors à la formation d'un corps de danseurs exclusivement russes. Malgré l'engouement du public pour les réalisations étrangères, grâce à sa persévérance et à ses facultés d'adaptation, il réussit à monter nombre de ballets. C'est ainsi qu'il réglera une cinquantaine de ballets originaux.

Les plus célèbres sont réalisés sur les musiques de P. TCHAIKOWSKY et de GLAZOUNOV, tels "La Belle au Bois dormant" (1890) qu'il danse avec Carlotta BIANZA, membre d'une jeune troupe de danseurs italiens et Enrico CECCHETTI, lequel a contribué à revaloriser la danse masculine éclipsée, depuis le début du XIX^{ème} siècle, par les ballerines, "Le Lac des Cygnes" (1895) qu'il interprète avec Pierrina LEGNANI, appartenant à la même troupe, "Casse-noisette" (1902) ...Il reprend aussi, en les modifiant, plus de 70 ballets classiques comme "La Sylphide" ou "Giselle".

C'est avec lui que débute Michel FOKINE (1880/1942), Anna PAVLOVA (1881/1931) ou encore Tamara KARSANIVA. Marius PETIPA s'éteint à St Pétersbourg en 1910 alors que le ballet russe a déjà pris une orientation nouvelle.

Pierre DUPOUY

DELIVRANCE DES ACTES DE L'ETAT-CIVIL

La délivrance des actes de l'Etat-Civil distingue :

- 1. Les actes pouvant être délivrés à tout demandeur, sans conditions particulières :**
Les extraits simples (sans indication de filiation) des actes de naissance et de mariage

Les actes de décès

- 2. Les actes ne pouvant être délivrés qu'à certaines personnes, et désormais sous certaines conditions :**
Les copies intégrales des actes de naissance, de mariage et de reconnaissance
Les extraits avec indication de filiation des actes de naissance et de mariage

Les personnes ayant droit à l'obtention de ces documents sont les suivantes :

- La personne titulaire de son acte
- Ses ascendants (parents, grands-parents,..)
- Ses descendants (enfants, petits-enfants,..)
- Son conjoint
- Son représentant légal pour, pour les personnes protégées (tuteur,..)
- Ses héritiers, uniquement pour des extraits avec filiation et non pour des copies intégrales

Important : Les mineurs ne peuvent pas obtenir de copie intégrale ou d'extrait avec filiation de leur acte de naissance.

Dans le but de protéger le secret de la vie privée et de réduire les tentatives de fraude, dont les usurpations d'identité, des conditions particulières ont été posées par un décret du 16 septembre 1997 pour la délivrance des copies intégrales et des extraits avec filiation des actes de naissance et de mariage. Dorénavant :

- 1. Pour obtenir votre acte de naissance ou de mariage, vous devez indiquer le nom patronymique et le prénom usuel de vos parents.**
- 2. Pour obtenir l'acte de naissance ou de mariage d'une autre personne, vous devez indiquer le nom patronymique et le prénom usuel du ou des parents de la personne dont vous demandez l'acte.**

Décret du 3 août 1962 modifié par le décret 97.852 du 16 septembre 1997

Article 9 : «Toute personne, majeure ou émancipée, peut obtenir, sur indication des nom et prénom usuel des parents, des copies intégrales de son acte de naissance ou de mariage. Les ascendants et descendants de la personne que l'acte concerne, son conjoint et son représentant légal peuvent aussi obtenir les mêmes copies en fournissant l'indication des nom et prénom usuel de cette personne»...

Article 11 : «Toute personne, majeure ou émancipée, peut obtenir, sur indication des nom et prénom usuel des parents, des extraits de son acte de naissance précisant en outre les noms, prénoms, date et lieu de naissance de ses père et mère. Les ascendants et descendants de la personne que l'acte concerne, son conjoint et son représentant légal peuvent aussi obtenir les mêmes extraits en fournissant l'indication des nom et prénom usuel de la personne que l'acte concerne (...). Les extraits d'actes de mariage précisant les noms et prénoms des père et mère ne pourront être délivrés que dans les mêmes conditions».

QUESTIONS

99/028 BIMER-FERRIE

Ch. X av. 1797 Villenave d'Ornon ? Pierre BIMER- Jeanne FERRIE dont 1 fa Joanne ° 21.03.1797 Villenave d'Ornon (33).

Michel FREDON AGB 898

99/029 BOURDIEU

Ch. ttes infos concernant Raymond BOURDIEU, ° ca 1823 Beautiran (33), fs de Jean et Catherine CUSELLIAN. A émigré vers 1845-46 à Buenos Aires.

Diego Jorge HERRERA VEGAS
Buenos-Aires Argentine

99/030 BOUVARD

Ch. asc de Pierre Joseph BOUVARD. ° Bordeaux 19.12.1847, fs de François et Jeanne MARTINIS. Est parti pour Alger où il s'est marié et fixé.

Marcel DUBOIS AGB 928

99/031 CASTAING-PAUQUET

Ch. X ca 1785-91, St-Médard d'Eyrans, Michel CASTAING, laboureur et Elisabeth PAUQUET dont 1 fs Jean, ° 06.12.1791 St-Médard.

Michel FREDON AGB 898

99/032 CLARENCE

Ch. testament de Johannes CLARANTIE (John de CLARENCE), ° 1409, vivait à Bordeaux vers 1440. Egalement tous testaments de cette famille entre 1450-1500.

A.R. CLARENCE Whitchuch-on-Thames G.B.

99/033 COUTEAU-DOUIN

Ch. X 1785-96 Comps (33) Jean COUTEAU – Jeanne DOUIN dont 1 fa Marie ° ca 1795 Comps.

Michel FREDON AGB 898

99/034 DELILLE-FAUX

Ch. X St-Médard d'Eyrans (33) av. 1787, Jean DELILLE-Marie FAUX dont 1 fs Jean ° 25.03.1787 St-Médard.

Michel FREDON AGB 898

99/035 ETCHEBARNE

Jean-Pierre ETCHEBARNE, ° 31.05.1804 Uhart (64) faisait du commerce maritime au départ de Bordeaux entre 1830 et 1850. Etait-il propriétaire de son navire et quel était le nom de ce bateau ?

André COSIMI

99/036 GASTELU-AMBEAUT

Ch. X Martin GASTELU, ° Espagne av. Marie AMBEAUT, région Lacanau. (Ndlr : réponse ds ce N°).

Nicole DUPHIL 83 St-Maximin la Ste- Baume

99/037 GEORGE

Ch. asc. Couple Martin GEORGE qui X ca 1860/70 Bordeaux Anne BARTHE dont 1 fs Charles Joseph ° 16.03.1874 qui X 28.12.1902 (Bordeaux ?) Joséphine COUDERT. (Ndlr. : réponse ds ce N°).

Geneviève CHARNET 71 Paray-le-Monial

99/038 HUBERT-DUSSON

Ch. X 1785-96 Bayon (33) Martin HUBERT- Catherine DUSSON dont 1 fs Jean ° 16.08.1796 Bayon (Ndlr : réponse ds ce N°).

Michel FREDON AGB 898

99/039 JOUBERT-RIVERON

Ch. X Louis JOUBERT- Justine Perrine RIVERON, région St-Jean-des-Marais, St-Lambert-La Poterie, Becon (49).

Eliane LEVY AGB 701

99/040 LACAMPAGNE-TRISCOS

Ch X ca 1830 Barthélémy LACAMPAGNE – Jeanne TRISCOS. Ont vécu et sont + Grignols (33). 2 enfants, Pierre ° 1835, Marie ° ?

M. BOS AGB 612

99/041 LALANNE

A quelle date exacte (ca 1885) Jean LALANNE son épouse et 2 enfants en bas-âge, sa belle sœur Catherine ARNAL et son fils. ont-ils émigré en Argentine. Jean est le fs de Jeanet Anne LASSALLE-TRESOU, de Laruns (64).

Hélène KALISZ 64 Jurançon

99/042 LAUBIER

Ch. ° ap. 1845 (Bordeaux ?) Charles LAUBIER.

Catherine TREHARD 77 Pringy

99/043 LEBAILLY

Ch. ° ca 1820 Bordeaux . ? Anne LABAILLY et son X av. Cyprien Prosper Modeste LAUBIER.

Catherine TREHARD 77 PRINGY

99/044 MARTIN-NOLLIBOIS

Ch. X Arnaud MARTIN-Jeanne NOLLIBOIS ca 1829-39 région Arbanats-Virelade (33).

Marie-Hélène MARTIN 64 Cambo-les-Bains

99/045 MONTANE-FERE

Ch. X ca 1750 région Juzet d'Izaut (31) Bertrand MONTANE- Marguerite FERE.

Eliane LEVY AGB 701

99/046 MORLAAS

Ch. asc. Jean Daniel Joseph MORLAAS ° 20.03.1866 Bordeaux, fs Jean Salomon + 21.10.1870 Bordeaux et Marie Garju.

Michel CHEFFY Spingfield USA

99/047 PAUQUET-BAFORT

Ch. X Jean PAUQUET, laboureur, - Jeanne BAFORT. Hab. Martillac (33) en 1819. 1 fa Marie 28.08.1799.

Michel FREDON AGB 898

99/048 PELLETIER-DOCCHET

Ch. X ca 1710-80 Bordeaux Jacques Abraham PELLETIER-Marie DOCHET. Descendance ?

Christophe MAVY 38 Pont-Evêque

99/049 PLANCHE

Ch. ° ca 1737 région Gradignan (33) Marie PLANCHE, fa Jean et Catherine DULLAC.

Eliane LEVY AGB 701

99/050 PRADERE-CAZES

Ch. X Guillaume PRADERE – Pétronille CAZES, ca 1788 région Juzet d'Izaut (31).

Maurice LIGNON

99/051 PROLONGEAU

Ch. Asc. Jean PROLONGEAU ° Bordeaux 1838-40, fs Jean et Louise DUPUIS. Arriva en Australie en 1864. A servi comme matelot sur le “ Vaillant Basque ”, Capitaine GOT en 1854.

Bill Mc Gowan LANGWARIN Australie

99/052 ROUTUROU-BASSIBEY

Ch. X ca 1838-48 région Biganos (33) Gabriel ROUTUROU-Jeanne BASSIBEY.

Marie-Hélène MARTIN 64 Cambo-les-Bains

QUESTION SPECIALE

Dans le cadre de la préparation d'un dictionnaire sur les MEDECINS, CHIRURGIENS et APOTHIKAIRES de l'Armée de Terre sous l'Ancien Régime (1755-1789), Mr François OLIER, adjoint au Conservateur du Musée des Services de Santé, recherche tous documents et informations (origine, environnement familial et local) pour ces militaires qui ont œuvré dans les Hopitaux Militaires au XVIII°. Si vous possédez de tels éléments, notre association pourra se charger de les transmettre au demandeur.

REPONSES

98/021 ROBERT

Bernard ROBERT et Françoise DESSARBRES ont 2 fa toutes deux prénommées Marie, ° 21.08.1757 et ° 22.08.1758.

Raymonde BOUCHARD AGB 045

98/098 LAVILLE

Jean LAVILLE ° 07.04.1862, fs Antoine et Marguerite TERRIEN.

Andrée CHARRIER AGB 025

98/136 BERNARD

Jean MOUCHARD (veuf de Jeanne LANGLOIS) ° 02.09.1872 Mérens (09), fs Jean dit Teniches et Marie FILLET, X 18.07.1896 Bordeaux Jeanne Marguerite BERNARD, fa + Jean. Ce dernier est ° 20.12.1850 à Castet, de Bernard et Catherine DUFOUR. II X 03.10.1874 Bordeaux Jeanne GERMAIN, ° 07.01.1852 Lormont, fa Joseph et Jeanne MALLEFILLE.

Marcelle SOUNY AGB 541

98/222 ROQUES

Louis Antoine ROQUES, époux Fanny VAYSSIERE, ° Villefranche (12) ca 1809, fs Paul et Marguerite ROILE. II + 20.04.1857 Bordeaux.

Marcelle SOUNY AGB 541

99/002 BOURBON-BIES

Jean BOURBON, ° Loudenvielle (65), fs Dominique et Thérèse CASTET X 30.11.1843 Bordeaux Marie BIES, ° 02.06.1834 Cubzac (33), fa Pierre et Anne QUIZINI.

Marcelle SOUNY AGB 541

99/006 DENOIX-DAUDIGEOS

François DENOIX X 18.02.1882 Bordeaux Marie DAUDIGEOS.

Raymonde BOUCHARD AGB 045

99/016 GOURGES-LACAMPAGNE

Trouvé sur relevés de mariages de l'association mariage Pierre GOURGES X Marie LACAMPAGNE le 08.02.1777 à Sauviac (33).

Marcelle SOUNY AGB 541

99/036 GASTELU-AMBEAUT

Martin GASTELU, ° 03.05.1819 Almandoz, Navarre (Espagne), fs Jean ESTEBAN et Madeleine VIGOTENO, X 16.10.1846 Lacanau (33) Marie AMBEAUT, ° 11.03.1826, Mistre (33), fa Guillaume et Marie François.

Micheline GRASSER AGB 858

99/037 GEORGE

Edmond Christophe GEORGE, ° 05.03.1870, fs Martin (° La Teste 28.02.1843) X 27.03.1869 Bordeaux Anne BARTHE, ° 04.01.1845 Cenon.

Marcelle SOUNY AGB 541

99/038 HUBERT- DUSSON

Martin HUBERT X 21.05.1791 à Bayon (33) Catherine DUSSON.

Marcelle SOUNY AGB 541

Réalisation - Photogravure - Impression :



246, Avenue de Thouars - 33400 TALENCE - Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74
Email. IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr

GENEALOGIES RAPIDES

Adhérent N° 296 : BERRONE Michelle

PATRONYMES	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIÉS
ALLIEN	1762-1823	33	CESSAC
ARDOUIN	1799-1833	33	VILLENAVE-DE-RIONS
ARNAUD	1804-1888	33	VILLENAVE-DE-RIONS
BOYER	1681-1783	974	ILE-DE-LA-REUNION
BUCHINET	1796-1883	33	VILLENAVE-DE-RIONS
	1824	33	CREON
	1941	33	LE BOUSCAT
CATY	1764	75	PARIS
	1825	974	ILE-DE-LA-REUNION
	1858	31	TOULOUSE
CHENEBAULT	1737	86	ARCHIGNY
	1780	86	CENAN
COUFFITE	1799	33	CAUDROT
	1834	33	SOULIGNAC
DANGO	1756	974	ILE-DE-LA-REUNION
DOMEZAC	1750	33	ROMAGNES
	1783-1825	33	CESSAC
	1793	33	TARGON
DUMEC	1768-1826	33	ST-GERMAIN-DE-GRAVES
	1837	33	SOULIGNAC
	1855	33	VILLENAVE-DE-RIONS
	1859	33	LANGOIRAN
	1891	33	CAPIAN
FAVARD	1716-1737	86	ARCHIGNY
FAYE	1802	33	CANTOIS
GASC	1787	81	SERVIES
	1818	81	PUECHOURS
	1847	974	ILE-DE-LA-REUNION
	1875	31	TOULOUSE
	1897	33	BORDEAUX
GIRAUD	1815-1850	86	ST-PIERRE-DE-MAILLE
	1846	86	LA PUYE
	1891	86	POITIERS
	1876-1909	33	BORDEAUX
	1855	33	LE BOUSCAT
LHOSTE	1770-1843	33	CAPIAN
	1827	33	CANTOIS
	1890	33	VILLENAVE-DE-RIONS
MARTIN	1716	86	ARCHIGNY
MAILLOT	1706-1805	974	ILE-DE-LA-REUNION
PENNAGUIN	1703-1817	86	CHENEVELLES
	1780	86	CENAN
POSE (POSSE)	1739-1795	974	ILE-DE-LA-REUNION
RADET	1817	86	CHENEVELLES
	1825	86	ARCHIGNY
	1888	86	ST-PIERRE-DE-MAILLE
RAMOND	1790	81	AGUTS
ROYER	1705-1789	974	ILE-DE-LA-REUNION

Adhérent N° 900 : BELLENGE Jean-Marie

PATRONYMES	PÉRIODE	DEPT	LIEUX ETUDIÉS
AMANIEU	1741	33	LEOGNAN
Le BAILLY	1616	59	QUAROUBLE
BALEGE	1724-1811	33	GRADIGNAN
BARRAU	1676-1689	33	MOULIS
BASSY-BASTY	1738	B	NIEUWERKE
BAUD	1718	
	1745-1788	33	LEOGNAN
BAUT	1749-1821	33	LEOGNAN
BEC	1806-1908	12	LAROQUE-FAYET
	1904-1965	33	LEOGNAN
	1972	33	PESSAC
BELANGER	1687	59	THIENNES
	1622-1663	62	BUSNES
BELENGIER	1707-1726	59	THIENNES
	1664-1664	62	LILLERS
BELINGIER	1754	59	HOUTKERQUE
	1731	59	STEENVOORDE
	1710	59	THIENNES
BELLENGÉ	1927-1952	33	LEOGNAN
	1892-1929	59	ESCAUTPONT
	1844-1852	59	HONDSCHOOTE
	1739-1793	59	HOUTKERQUE
	1888	59	TETEGHEM
	1890	59	VICQ
	1805-1829	B	LEISELE
	1973	CAM	YAOUNDE
	1947	GUI	CONAKRY
	1928	SN	SAINT-LOUIS
BENEU-BENOU	1731	B	LEISELE
BENAUW (?)	1807	B	LEISELE
	1760-1790	B	VINKEM
BENAUW	1731	B	HARINGE
	1757	B	VINKEM
BERNARD	1695-1744	33	GRADIGNAN
BORRY	1868	59	HONDSCHOOTE
	1805-1837	B	LEISELE
	1738	B	NIEUWERKE
	1776-1788	B	VINKEM
BOUGAU	1717-1748	59	QUAROUBLE
	1788	59	VICQ
BOURGOIN	1718-1782	33	LEOGNAN
BOURSIER	1755	59	VICQ
BOVYN	1768-1814	59	HONDSCHOOTE
CARPENTIER	1740-1788	59	VICQ
CASTAING	1741-1803	33	LEOGNAN
CAZEAUX	1709	33	MOULIS
CHIMOT	1703	59	PRESEAU
	1755	59	VICQ
CLUZEAU	1764	33	LAMOTHE-LANDERRON
COLLET	1734-1816	59	VICQ
COMBLAT	1676-1738	33	MOULIS
COMMERE	1724-1752	33	CESTAS
	1700-1792	33	LEOGNAN
De COSTER	1783	59	HOUTKERQUE
	1751	59	QUAËDYPRE
COULOURNE	1932	33	BORDEAUX
	1952	33	LEOGNAN

DARRIET	1724-1856	33	LEOGNAN
DAUPHIN	1699	
	1747	33	LOUPIAC
DAURAT	1684-1788	33	MOULIS
DAYEZ	1702-1848	59	VICQ
DECLERCK	1667	59	HOUTKERQUE
DECQ	1749	59	VICQ
DECRETON	1705-1735	B	IZENBERGE
	1757-1779	B	VINKEM
DELANGRE - DELANCE	1738	59	VICQ
DELEAU	1886	59	ESCAUTPONT
	1696-1838	59	VICQ
DELSART	1723	59	FRESNES-SUR-ESCAUT
DEMONT	1704	59	FRESNES-SUR-ESCAUT
DERESMES	1703	59	VICQ
DEREU	1751-1778	33	GRADIGNAN
DERREU - DERRUE	1801-1830	33	GRADIGNAN
DERUE	1693-1743	33	GRADIGNAN
DESTAMPLE	1725-1798	33	GRADIGNAN
	1839	33	LEOGNAN
DEWAELE	1917	59	WARHEM
	1828	59	VICQ
DHECQ (?)	1723	59	FRESNES-SUR-ESCAUT
	1698	59	VICQ
DHECQ	1746-1799	59	VICQ
DORAT	1779	33	LEOGNAN
	1751	33	MOULIS
DRUART	1746-1761	59	QUAROUBLE
du TOO	1731	B	LEISELE
DUBOUIL-DUBOUILH	1876-1930	33	LEOGNAN
	1855	33	VILLENAVE-D'ORNON
DUBOUILH	1830	33	GRADIGNAN
	1760-1854	33	LEOGNAN
DUBOUILH-DUBOUIL	1798	33	GRADIGNAN
	1774-1839	33	LEOGNAN
DUE	1616-1617	59	QUAROUBLE
DUPLAT	1732	59
	1753-1792	59	VICQ
DUPRAT	1655	33	CANEJEAN
	1656-1721	33	CESTAS
DUZAN	1791	33	BLAIGNAC
	1774	33	LOUPIAC
	1746	33	LOUPIAC-DE-LA-REOLE
ESCOFFIER	1973	CAM	YAOUNDE
	1934	DZ	CONSTANTINE
FAURE	1702-1706	33	MOULIS
	1673	33	CHAUX-MOULIS
FAURIE	1806-1954	33	LEOGNAN
	1749	33	MARTILLAC
	1783	33	VILLENAVE-D'ORNON
FAZEMBAT	1780-1785	33	BLAIGNAC
FAZEMBAT	1746-1750	33	LOUPIAC-DE-LA-REOLE
FAZEMBAUD	1790-1824	33	BLAIGNAC
	1850	33	MARTILLAC
FLAMEN	1682-1693	59	THIENNES
	1698	59	VICQ
FLAROLLET	1632	62	BUSNES
FOSSAERT	1667-1714	59	HOUTKERQUE
GIRON	1719-1749	33	GRADIGNAN
GOSELIN	1778	59	VICQ
HAGAERT	1779	59	WARHEM
HANON	1825	59	HONDSCHOOTE
	1794	59	WARHEM
HANON-HANNON	1783	59	WARHEM

	1755	62	NORTKERQUE
HOSTEINS	1625-1749	33	CESTAS
	1744	33	GRADIGNAN
HUGON	1673-1764	33	MOULIS
D'ISERE	1687	59	HERZEELE
	1706	59	HOUTKERQUE
	1653	B	HERZELE
JANSSEN	1786	59	HOUTKERQUE
	1744	B	PROVEN
LACOSTE	1738-1867	33	LEOGNAN
LALANNE	1776-1781	33	GRADIGNAN
LANGELÉ	1727-1749	59	HONDSCHOOTE
LAOUST	1740	59	VICQ
LEGHAYE-LEJAYE	1873	59	QUAROUBLE
	1833-1852	59	VICQ
LEGHAYT-LEJAYE	1798-1858	59	VICQ
LEGRAND	1764	59	ESCAUTPONT
	1716-1840	59	VICQ
LEJAYĚ	1692-1742	59	QUAROUBLE
	1753-1862	59	VICQ
LESTRILLE	1751-1785	33	GRADIGNAN
LICHTERVELDE	1661	59	BAMBECQUE
	1707-1777	59	HOUTKERQUE
	1652	59	REXPOËDE
	1731	59	STEENVOORDE
De LINCQUERCQ	1619	59	QUAROUBLE
LONGUATEAU	1785	33	BLAIGNAC
LUTSEN	1777	59	KILLEM
	1837-1848	B	LEISELE
MANO	1730-1751	33	GRADIGNAN
MARROY	1657-1772	33	GRADIGNAN
MARTEL	1707	59	THIENNES
	1674	62	BUSNES
MARTIN	1653-1722	59	QUAROUBLE
MASCART	1619-1774	59	QUAROUBLE
MASSON	1740-1764	59	ESCAUTPONT
	1775	59	VICQ
MOCHET (?)	1749	59	VICQ
MOCHET	1694	59	VICQ
MOINEAU	1741	59	VICQ
NEUT	1716-1752	59	HOUTKERQUE
	1687	B	HERZELE
OLIVIER	1855-1931	12	LARÔQUE-FAYET
PAYCAM	1745-1785	33	LEOGNAN
PINGOT	1732-1818	33	GRADIGNAN
PLACE	1686	59	HOUTKERQUE
PLUVIER	1790	B	VINKEM
POLLÉ	1717-1731	59	QUAROUBLE
PONCHÉ-PONCHET	1763	33	LAMOTHE-LANDERRON
De POORTER	1755	59	REXPOËDE
PREVOT	1769	59	VICQ
PREYCHACQ	1719	33	GRADIGNAN
PRIEU	1701	
	1760-1765	33	LEOGNAN
RAMBAUD	1799-1816	33	AILLAS
	1824	33	BLAIGNAC
	1854-1877	33	LEOGNAN
	1833	33	MARTILLAC
REYNOT	1724-1730	33	LEOGNAN
RICHARD	1932	59	ESCAUTPONT
	1704	59	FRESNES-SUR-ESCAUT
	1864	59	QUAROUBLE
	1756-1890	59	VICQ
RICHARD-RICHART	1746-1777	59	VICQ

De RO-de ROO	1706	59	THIENNES
	1663	62	BUSNES
	1616	62	LILLERS
ROUGER	1809-1858	12	LAROQUE-FAYET
SECOUSSE	1700-1736	33	GRADIGNAN
SENOCQ	1748	59	QUAROUBLE
	1749-1879	59	VICQ
SIGIE	1767-1860	59	HONDSCHOOTE
	1729	59	ARMENTIERES
	1762-1788	59	HONDSCHOOTE
SIRE	1776-1859	33	LEOGNAN
SIZAIRE	1744	59	FRESNES-SUR-ESCAUT
SOETE	1731-1784	59	HONDSCHOOTE
	1703	59	WARHEM
TALAMIN	1750	33	GRADIGNAN
TECHENEY	1659-1739	33	GRADIGNAN
TEERLINCK	1711	B	IZENBERGE
THOMA	1734-1756	59	REXPOËDE
TIMMERMAN	1839	59	BERGUES
	1786	59	HONDSCHOOTE
	1730-1757	59	REXPOËDE
	1779-1783	59	WARHEM
TRELCAT	1701-1796	59	VICQ
TRUWEL - TRUEEL	1731-1758	59	HONDSCHOOTE
TURCK	1703	59	WARHEM
VAN HOUCKE	1735-1776	B	IZENBERGE
	1711	B	LEISELE
VASSEUR	1714	59	QUAROUBLE
VIALART	1689	33	MOULIS
VIALLES-VIALLE	1817	12	LAROQUE-FAYET

Adhérent N° 612 : BOS Pierrette

NOM	PERIODE	DEPT	LIEUX ETUDIÉS
ARDOUIN	~1783 - 1866	33	BLAIGNAN
AUDIERNE	~1700 - 1753	33	DONZAC
AUDOUIN	~1720 - 1809	33	ORDONNAC , POTENSAC
AUDREAU	~1750	33	ST LOUBES
AYSAN	~1620 - 1648	33	CISSAC
AZERA AZERA	~1740 - 18??	33	ORDONNAC
BARATEAU	~1730	33	BAYON
BELON	~1785 - 1830	33	ST YZANS
BENETEAU	1789 - 1814	33	CASTELNAU PAUILLAC
	~1760	33	MOULIS
BENEY	1702	33	CISSAC
	~1680	33	ST LAURENT
BERTIN	~1710	33	PAUILLAC
BLAN	1763 - 1819	33	PAUILLAC
BLANC	1821 - 1917	33	BLAIGNAN , ORDONNAC
	~1710	33	PAUILLAC
BONIFAIS	1718 - 1743	33	ST ESTEPHE
BONIFET	~1640 - 1701	33	CISSAC
	~1680 - 1718	33	ST ESTEPHE
BONNEFON	~1580	33	CISSAC
BOS	~1793 - 1913	15	PIERREFORT
	1905 - 1929	33	COUQUEQUES
	1867 - 1921	33	ST YZANS
BOSQ	~1760	33	MOULIS
BOUDAUT	1775 - 1817	33	BLAIGNAN , ST GERMAIN
BOUDEAU	~1730	33	BLAIGNAN
	1750 - 1804	33	GAURIAC
	1757 - 1913	33	PAUILLAC
	1778 - 1858	33	ST GERMAIN

BOULIAU	~1710	33	CISSAC
BOUTEILLEY	1873 - 1935	33	PAUILLAC
	~1730 - 1897	33	VERTHEUIL
BOUTEILLON	1843 - 1865	33	PAUILLAC
	1795 - 1857	33	VERTHEUIL
BOUZA	~1740 - 1874	33	ST GERMAIN
BRET	~1710	33	PAUILLAC
BRETHOUS	~1810	40	CLASSUNS
BRUNAU	1730 - 1804	33	JAU DIGNAC
CAIROL	~1750	15	PIERREFORT
CARDIN	~1680 - 1780	33	CISSAC
	~1650 - 1702	33	ST LAURENT
CARMONA	1830	Esp	FRAGA PROV DE HUESCA
CARRIGUE	~1730	33	JAU DIGNAC
CASEAU	1707 - 1745	33	ST ESTEPHE
CASSAGNE	1904 - 1935	33	AMBARES
	1829 - 196?	33	BORDEAUX
	~1810	40	CLASSUNS
	1829 - 1853	40	ESPERONS
CAYROL	1797	15	PIERREFORT
CHANOVE	1750	33	CISSAC
	1723 - ~1680	42	GREZOLLES
CHEVALIER	1759 - 1830	33	PAUILLAC
CHOLET	~1720	33	CIVRAC
COMBES	~1730 - 1815	15	PIERREFORT
COUDY	~1730 - 1813	15	ORADOUR
CREON	~1690	33	ORDONNAC , POTENSAC
	1827	33	ST YZANS
CRUCHON	1781 - 1858	33	BLAIGNAN
	1846 - 1955	33	ORDONNAC
	~1807 - 1882	33	ST TRELODY
	1807 - 1882	33	ST YZANS
DAIX	~1770	15	ORADOUR
DELUDE	~1760	33	ST YZANS
DESSE	~1710 - 1757	33	PAUILLAC
DEUPIC	1723	33	CISSAC
DIEUXISSEE	~1760 - 1823	33	ST MAIXANT
DODANIEU	1706 - 1756	33	ORDONNAC , POTENSAC
DROUILLET	~1780	33	BLAIGNAN
DUPIC	~1580 - 1701	33	CISSAC
FAUSSE	~1740	33	GAILLAN
FENEYRIAL	~1680	42	GREZOLLES
FEUILLON	~1780	33	BLAIGNAN
	1801 - 1829	33	CIVRAC
FORT	~1720	33	PAUILLAC
FOUQUER	~1700	33	DONZAC
FRECHIN	1879 - 1969	33	BORDEAUX
	1848 - 1937	Esp	ADAHUESCA PROV DE HUESCA
GAILHARD	~1580 - 1616	33	CISSAC
GAILLARD	1651 - 1675	33	CISSAC
GALLE	~1730	33	VERTHEUIL
GASQ	~1720	33	ST LAURENT ?
GAUVILLE	~1750 - 1794	24	LALINDE
GERBAUT	~1730 - 1786	33	ST GERMAIN
GIRARD	~1620	33	CISSAC
GOMBAUD	~1750 - 1791	33	ORDONNAC
	~1740	33	GAILLAN
	1825 - 1940	33	ORDONNAC
	1787 - 1847	33	ST GERMAIN
	1788 - 1842	33	ST GERMAIN ST TRELODY
GOUMETTE	~1750	24	LALINDE
GRENIER	1708 - 1830	33	ORDONNAC , POTENSAC
	~1700	33	ST SEURIN DE CADOURNE
GRILLET	~1700	33	BEGADAN

	1736	33	BEGADAN ,ST LAMBERT
	1774 - 1909	33	ORDONNAC
	1814 - 1847	33	ORDONNAC , BLAIGNAN
	1685 - 1759	33	ORDONNAC , POTENSAC
	1759	33	PAUILLAC
GUILLEBAUD	~1770-1780	33	LORMONT MONTUSSAN
GUILLEM	~1710 - 1776	33	CISSAC
GUILLOT	~1740 - ~1770	33	ST GERMAIN
GUILLOU	~1720 - 1738	33	ORDONNAC
GUIRAUD	~1785	33	ST YZANS
HOSTENS	1741	33	CISSAC
JACQUES	1803 - 1838	33	LIBOURNE
JACQUES	1840 - 1858	33	MONTUSSAN
JAQUET	1817 - 1838	33	LORMONT
	~1770	33	LORMONT , MONTUSSAN
JAUBERT	~1790 - 1836	33	ST LOUBES
JUEVI	~1750	15	PIERREFORT
JUNIERE	~1740	24	LALINDE
JURQIET	~1730	15	PIERREFORT
JURQUET	1774	15	PIERREFORT
LA PENNA	~1830 - 1909	Esp	FRAGA PROV DE HUESCA
LACAMPAGNE	1740 - 1863	33	GRIGNOLS
LAFAYE	~1730 - 1866	33	ST YZANS
LAGUE	~1750	33	CARDAN
LAGUE , LAGUNE	1788 - 1855	33	BOMMES ST MAIXANT
LAGUNE	1782 - 19??	33	LANGON
	1825 - 1874	33	ST MAIXANT LANGON
LAMBERT	1716	33	ORDONNAC , POTENSAC
LANAU	1822 - 1905	33	PAUILLAC
	~1740 - 1801	33	VENDAYS
LANEAUD	1795 - 1829	33	PAUILLAC
LAPORTERIE	~1680 - 1790	33	ORDONNAC
LARTIGUE	~1790	33	ST LOUBES ?
LATASTE	~1760 - 1916	33	BAYON
LESPINE	1689	33	ST ESTEPHE
LICARD	~1650	33	ST LAURENT
LOUBANEY	~1750 - 1819	33	PAUILLAC
MADEY	~1650	33	ST ESTEPHE
MARIE	1853 - 1875	33	BORDEAUX
MARTINAU	~1760	33	BAYON
MASSIEU	1753 - 1819	33	DONZAC , ST MAIXANT
	~1750	33	ST MAIXANT
MASSIU	~1710	33	DONZAC
MAUREAU	1770	33	BAYON
MAYET	~1746 - 1904	24	MOULEYDIER
MAYET	1874 - 1955	33	BAYON
	1908 - 1935	33	PAUILLAC
MELLON	~1770	33	PAUILLAC
MEYNIER	~1720	15	BREZONS
MICHEL	1784 - 1855	33	BEGADAN
	~1720	33	CIVRAC
	1742 - 1827	33	CIVRAC , BEGADAN
MILLOT	~1740	33	ST GERMAIN
MIMY	~1650 - 1718	33	ST ESTEPHE
MONROSEAU	1867 - 1933	33	ORDONNAC
MONROUSEAU	~1741 - 1802	33	ORDONNAC
MONROZEAU	1750 - 1798	33	ORDONNAC
MONROZEAU	1710 - 1757	33	ORDONNAC , POTENSAC
MONTROUZEAU	1806 - 1879	33	ORDONNAC
MOREAU	~1730	33	BAYON
MOTHES (DE)	~1680	33	ST LAURENT
NEGRIER, NEGRIE	~1720 - 1839	33	ORDONNAC
NOZIERES	~1730	15	PIERREFORT
OLIVIER	~1740	33	VENDAYS

OS	1774	15	PIERREFORT
PELEAU	~1780	33	ST YZANS
PELLON	~1580	33	CISSAC
PETIT	~1740 - 1805	33	ST GERMAIN
PICHON	~1710	33	DONZAC
PINET	~1730	33	ST GERMAIN
PONCETEAU	~1710	33	ORDONNAC
PREBOSTEAU	~1730 - 1829	33	ORDONNAC
PREVOSTEAU	1741 - 1851	33	ORDONNAC
RENGEARD	~1680 - 1762	33	CISSAC
	1764 - 1819	33	PAUILLAC
RENOM	~1700	33	BEGADAN
REY	~1750	33	ST LOUBES
RICHARD	1782 - 1853	33	PAUILLAC
	1794 - 1850	33	PAUILLAC , CARCANS
	~1700 - 1745	33	ST CHRISTOLY
RICHEBON	~1600	33	CISSAC
RICHEBONNE	~1620 - 1683	33	CISSAC
RICHET	~1750	33	LIBOURNE ?
ROUAUX	1810 - 1853	64	BRUGES
ROUGET	1707	33	ST ESTEPHE
ROUSSET	~1760	24	MOULEYDIER ?
ROUX	~1750 - 1884	33	ST LOUBES
SAINTOUT	~1710 - 1762	33	PAUILLAC
SALAT	~1720 - 1804	15	BREZONS
	1822	15	PIERREFORT
SERIN	~1730	33	BLAIGNAN
SIMON	~1750	33	GAURIAC
SOMOS	~1680	33	CISSAC
SOMOS (DE)	~1600	33	CISSAC
SOULARD	1782	33	ST ESTEPHE
	~1700 - 1757	33	ST SEURIN DE CADOURNE
TAILLAUD	~1730	15	PIERREFORT
TERRIEN	~1750 - 1832	33	LIBOURNE
TESSONNEAU	1816 - 1839	33	BAYON
	1834	33	GAURIAC
TETU	1868	62	CALAIS , BAYON
THIBAUD	~1700	33	ST CHRISTOLY
TRISCOS	~1807 - 1877	33	GRIGNOLS
VIDALENC	1740	15	BREZONS
	~1740 - 1823	15	PIERREFORT
VIE	1760 - 1826	24	LALINDE

Adhérent N° 745 : CARRERE Marc

Patronymes	Période	Dept	Lieux étudiés
ARGILLOS	1734-1807	33	EYSINES
AVIGNON	1786	64	SAINT-ARMOU
BARDAT	1786-1847	47	SAVIGNAC-DE-DURAS
BARITEAU	1781	47	PARDAILLAN
BERDANCE	1846	64	MONEIN
	1869	64	OLORON-STE-MARIE
	1800	31	VILLENEUVE DE RIVIERE
BERQUE	1760-1772	40	MIMIZAN
	1835-1872	40	LIT-ET-MIXE
	1895-1970	33	BEGLES
	1798	40	MEZOS
BERSAC	1717-1780	33	GENISSAC
	1753-1829	33	SAINT-LOUBES
	1842	33	POMPIGNAC
	1856	33	CENON
BOILEAU	1746-1770	33	EYSINES
	1769	33	EYSINES
BOURGE	1804	33	SAINTE-FOY

CANTON	1774	64	SIROS
CAPDEBOS	1875-1954	33	BEGLES
	1839	64	SAINT-ARMOU
	1868	33	VIRELADE
CAPDEBOSC DE BAIX	1812	64	BERNADETS
	1838	64	SAINT-ARMOU
CARRAIRE	1787	33	VILLENAVE-D'ORNON
CARRERE	1841-1857	64	POEY-DE-LESCAR
	1869-1870	64	OLORON-STE-MARIE
	1901-1939	33	GIRONDE-SUR-DROPT
	1926-1933	33	BORDEAUX
	1955-1961	33	BEGLES
	1835	64	SIROS
	1956	33	TALENCE
	1979	33	LE HAILLAN
CARREYRE	1780	33	VILLENAVE-D'ORNON
CATROUY	1802	64	SIROS
	1833	64	PAU
CAUBET	1773-1865	33	BORDEAUX ?
	1808-1839	33	BORDEAUX
	1769	33	BORDEAUX-STE-CROIX
CHARBEAU	1788	33	VILLENAVE D'ORNON
CLAVERIE	1794-1816	333	SAVIGNAC
COUREAUX	1808-1865	33	BORDEAUX
CRAMONT	1792	33	VILLENAVE D'ORNON
DANTOS	1775-1939	33	BORDEAUX
	1808		JACMEL (st domingue)
DEJEAN	1791-1846	33	LANDIRAS
	1847-1852	33	ILLATS
	1868	33	VIRELADE
	1882	33	BEGLES
DELEST	1775-1804	40	LIT-ET-MIXE
	1809-1833	40	LIT-ET-MIXE
DESPIAU	1806-1835	40	LIT-ET-MIXE
DOURTHE	1781-1804	40	LIT-ET-MIXE
DUBOIS	1833	47	PUYMICLAN
DUBOURG	1824	33	ILLATS
	1846	33	LANDIRAS
DUCASSE	1773	40	VIEILLE-ST-GIRONS
DUFAU	1776-1864	40	LIT-ET-MIXE
	1773	40	VIEILLE-ST-GIRONS
DULOU	1795-1815	33	LANDIRAS
	1805	33	LUCMAU
DUPUI	1808-1838	64	SAINT-ARMOU
	1804	31	VILLENEUVE-DE-RIVIERE
	1852	64	BERNADETS
	1780	31	POMAREDE
DUVERGER	1764	40	MIMIZAN
EYRAUD	1809-1839	33	POMPIGNAC
	1790	33	SAINT-GERMAIN-DU
PUCH			
FABIA	1819-1842	33	POMPIGNAC
	1783	P	GLESSARON(POLOGNE)
	1846	33	CENON
	1863	33	TRESSES
	1915	33	BEGLES
FARNIER	1844-1865	33	BORDEAUX
	1800	43	LA CHAISE-DIEU
	1894	33	BORDEAUX ?
FOURNIER	1777-1835	33	LEOGNAN
	1841-1865	33	VILLENAVE D'ORNON
	1870-1969	33	BEGLES
	1807	33	EYSINES

	1808	33	LE BOUSCAT
FRANCOIS	1787	33	DIEULIVOL
	1863	33	GIRONDE-SUR-DROPT
GABARD	1807-1865	33	VILLENAVE D'ORNON
	1775	33	VILLENAVE D'ORNON
	1925	33	BEGLES
GALISSAIRES	1795	33	AUROS
	1818	33	SAVIGNAC
	1844	33	VILLENAVE D'ORNON
	1952	33	BEGLES
GASTON	1760	40	MIMIZAN
GAUDIN	1809	33	BORDEAUX ?
GOGLET	1851	72	AVOISE
GORAIN	1848-1908	33	GIRONDE-SUR-DROPT
	1815	33	DIEULIVOL
GUITTON	1811-1835	33	LEOGNAN
HOURCADE	1833	64	POEY-DE-LESCAR
JAUBERT	1698-1778	33	GENISSAC
JAURE	1784-1809	33	BORDEAUX ?
LABBE	1814-1841	47	PUYMICLAN
LABORDE	1734	33	EYSINES
LACAZE	1806	40	LIT-ET-MIXE
LACHAISE	1745	33	BORDEAUX
	1769	33	BORDEAUX-STE-CROIX
	1808	33	BORDRAUX ?
LAPEYRE	1749-1798	40	MEZOS
	1783	40	MEZOS
LAPORTE	1764	40	MIMIZAN
LERBET	1780-1809	33	BORDEAUX
	1839	33	BORDEAUX ?
MASSE	1780-1832	33	VILLENAVE D'ORNON
MATRAN	1780	40	LIT-ET-MIXE
	1804	40	MONT-DE-MARSAN
MEYNARD	1767-1843	33	SAINT-LOUBES
MONTAUZIE	1783-1804	40	LIT-ET-MIXE
PETITEAU	1819	47	SERIGNAC
	1844	33	VILLENAVE D'ORNON
PINET	1729-1780	33	SAINT-LOUBES
POMMIER	1819-1872	72	LUCHE PRINGE
	1894	33	BORDEAUX
PRALON	1777-1812	47	SOUMENSAC
	1837	47	PUYMICLAN
	1881	33	BEGLES
PRELON	1869-1953	33	BEGLES
	1838	47	PUYMICLAN
	1863	33	TRESSES
	1926	33	BORDEAUX
	1993	33	SAINT-MEDARD-EN-JALLES
RABAUD	1784-1839	33	BORDEAUX
RABEAU	1812-1897	33	BORDEAUX
	1925-1983	33	BEGLES
	1932	33	TALENCE
RIGAUT	1740	33	GENISSAC
RIMBES	1774-1837	64	SIROS
	1853	64	POEY-DE-LESCAR
SANGUINA	1749-1764	40	MEZOS
SERT	1780-1806	47	SAVIGNAC-DE-DURAS
	1848-1854	33	GIRONDE-SUR-DROPT
	1838	47	MARMANDE
TOUCHARD	1819	72	LUCHE PRINGE
VINCENDEAUX	1796	33	SAINT-LOUBES
	1871	33	BORDEAUX

BULLETINS ENTRES EN BIBLIOTHEQUE

- Société généalogique de l'Yonne : n° 78, 79, 80
- Club généalogique de Soulac sur Mer : n° 5
- Cercle généalogique Sud-Saintonge : n° 16
- Sociétés généalogiques de Bourgogne : n° 78, 79, 80, 81
- Centre généalogique de Touraine : n° 36
- Banque de France, Section généalogique : n° 48
- Association généalogique du Var : n° 33, 34
- Histoire et Généalogie landaises : n° 36
- Revue française de généalogie : n° 120, 121
- Sté d'Histoire, Archéologie, Art, Généalogie et d'Echanges : n° 52, 53
- British Columbia Genealogist Society : 12/98
- Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay : n° 87
- Gé-Magazine : n° 179, 180, 181
- Eclair-Plus : n° 125, 126, 127
- Généalogie 60 : n° 18
- Cercle généalogique du Haut-Berry : n° 44
- Haute-Saône SALSA : n° 33
- Cercle généalogique de la Marche et du Limousin : n° 84
- Société généalogique canadienne-française : 4/98
- Association généalogique de la Charente : n° 76
- Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch : n° 99,
- Généalogie et Histoire de la Caraïbe : n° 113, 114
- Fédération française de Généalogie : n° 21
- Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord : n° 54
- Club sportif Défense Arcueil Section Généalogie : n° 38
- Cercle d'Etudes généalogiques de l'Ile de France : n° 81
- Centre généalogique du Finistère : n° 69
- Revue d'Etudes basques : n° 69
- Cercle de Généalogie des Ardennes : n° 78
- Cercle généalogique du Ministère de l'Intérieur : n° 42
- Histoire et Sociétés : n° 76, 77
- Archistra : n° 174-175, 176
- Cercle généalogique de Nouvelle-Calédonie : n° 40-41
- Cercle généalogique des Pyrénées atlantiques : n° 57
- Centre généalogique du Perche : n° 39
- Le Haillan Généalogie Histoire n° 6
- Cercle généalogique des Deux Sèvres : n° 28
- Groupement généalogique de la région du Nord : n° 156
- Association de recherches sur l'histoire des familles : n° 29
- Entraide généalogique Bretagne Maine Normandie : n° 30
- Trait d'union de l'estuaire : n° 15
- Amitiés généalogiques du Limousin : n° 24
- Cercle généalogique et héraldique du Bourbonnais : n° 81
- Centre généalogique des Landes : n° 4
- Cercle généalogique de Saintonge : n° 35
- Centre de documentation informatique de Généalogie d'Anglet : n° 3
- Centre d'Etudes généalogique Rhône-Alpes : n° 97
- ADAS-INRA Généalogie : n° 45
- Cercle généalogique du Pays cannois : n° 16
- Etudes généalogiques Ardèche-Drôme : n° 47
- Cercle généalogique du Pays noyonnais : n° 22
- Association généalogique du Pas-de-Calais : n° 61

- Cercle généalogique romanais et Peageois et de la Drôme des Collines : n° 29
- Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan : n° 49
- Association généalogique de l'Anjou : n° 91
- Cercle généalogique de la Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris : n° 58
- Cercle généalogique vendéen : n° 73 et suppl.
- Cercle généalogique du Rouergue : n° 28
- Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge : n° 38 et suppl.
- Cercle héraldique, généalogique et historique du Lot et Garonne : n° 56
- Union des Cercles généalogiques de Lorraine : n° 111 et suppl., liste des membres
- Cercle généalogique de Bourbon : n° 63
- Héraldique et Généalogie : n° 150
- Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines : n° 47
- Centre généalogique du Midi-Provence : n° 111
- Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne : n° 251
- Cercle généalogique des P.T.T. : n° 79
- Cercle généalogique de la Brie : n° 36
- Associations généalogiques de la Corrèze : n° 51
- Association artistique de la Banque de France : n° 49
- Cercle généalogique de Maine et Perche : n° 52
- Cercle généalogique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch : n° 11
- Cercle généalogique des Cheminots : n° 55
- Centre généalogique de l'Ouest : n° 98

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE

- L'état civil laïc post-unitaire italien et son exploitation dans le cadre des recherches sur l'histoire des familles : Stés généalogiques de Bourgogne n° 78
- Les documents d'origine privée au service du généalogiste : Cercle généalogique de la Marche et du Limousin n° 84
- L'adoption en France depuis 1939 : -d°-
- Notariat et Généalogie : Groupement de la Région du Nord n° 156
- Le sort de l'enfant mort-né sous l'ancien régime et de nos jours : -d°-
- La ponctuation, son histoire : Association généalogique du Var n° 34
- Pour en savoir plus sur l'Ordre de St-Louis : Gé-Magazine n° 181
- Le roman populaire : Revue historique du Libournais n° 251
- Capture, traitement, diffusion et archivage des B.M.S. en numérique : Midi-Provence n° 111
- Une source généalogique inédite pour la Corse : -d°-
- Archives du personnel des grandes Entreprises et Ets publics : Banque de France n° 49
- Un peu de vocabulaire : -d°-
- Le " bogue " de l'an 2000, réalité ou " parano " : Ass. Généalogiques de la Corrèze n° 51
- Pourquoi un même mariage inscrit plusieurs fois ? : Cercle Maine et Perche n° 52
- Mentions marginales des actes de l'état civil : Cercle généalogique des Cheminots n° 55
- Capitaines gascons, gardiens de l'ordre et brigands : Histoire et Sociétés n° 77

SI VOUS VOULEZ RECHERCHER EN :

- Espagne : Voir Revue française de Généalogie n° 121
- Italie : -d°-, mais aussi Cercle généalogique du Pays cannois n° 16
- Corse : Voir Cercle généalogique du Pays cannois n° 16
- Hongrie : Voir Revue française de Généalogie n° 121
- Brésil : Voir Cercle généalogique du Pays cannois n° 16
- Centre des Archives d'Outre-Mer : -d°-

OUVRAGES ENTRES EN BIBLIOTHEQUE

- Mémoire des Pays de Branne en Entre-deux-Mers : n° 6

NOS PUBLICATIONS

Vous trouverez ci-après et au fur et à mesure de leur réalisation la liste des relevés effectués par nos adhérents et que nous proposons à la vente. Ces ouvrages dont nous déposons systématiquement un exemplaire aux Archives Départementales de la Gironde, peuvent être fournis à tous nos lecteurs.

Relevé des Naissances et Décès

Après les Mariages, nous avons commencé la saisie des Baptêmes et Sépultures des paroisses de la Gironde

Patronymes étudiés

Répertoire alphabétique des patronymes contenus dans les Listes Eclair déposées par nos adhérents.

Passagers et Engagés 1671-1716

Passagers et Engagés embarqués à BORDEAUX pour les Antilles pendant cette période, tels qu'on a pu les trouver dans les registre de l'Amirauté de Guyenne, série 6B64 à 6B87.

Engagés 1715 – 1720

Liste des engagés tirée des liasses 6B350 à 6B361.

Passeports

Table des passeports délivrés aux voyageurs partant de BORDEAUX par voie terrestre ou maritime, classés par années de départ, de 1793 à 1858 avec une lacune en 1829.

Embarquements

Passagers partis de BORDEAUX pour les " Iles " de 1713 à 1787. Les listes ont été regroupées en 6 fascicules en fonction du lieu d'origine des passagers. Une brochure supplémentaire concerne les personnes originaires ou habitantes des " Iles " et y retournant et une autre , celles qui partaient pour les ports français et les ports étrangers d'Europe.

Informations proposées	Détail	Tarif Port compris
Patronymes étudiés	Répertoire	140
Engagés 1671 –1716	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passagers 1671 - 1715	Classé dans l'ordre chronologique	60
Engagés 1717 – 1720	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passeports	1793 – 1799	100
	1800 – 1808	100
	1809 – 1828	100
	1830 – 1840 (lacune 1829)	100
	1841 – 1850	100
	1851 – 1858	100
Embarquements fasciculé n°1	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	50
Embarquements fascicule n°2	Bretagne, Centre, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie	50
Embarquements fascicule n°3	Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes, Provence -Côte d'Azur.	50
Embarquements fascicule n°4	Pays de Loire, Poitou-Charentes	70
Embarquements fascicule n°5	Midi-Pyrénées	70
Embarquements fascicule n°6	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées.	180
Embarquements (total)	Ensemble 6 brochures	450
Embarquements	Originaires des Iles	85
Embarquements	Destination Europe du Nord et septentrionale	90

NAISSANCES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUDENGE	Saint-Paul	1692 – 1804	70
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1626 – 1803	60
BASSENS	St-Pierre	1657 – 1804	200
BAYON	Notre-Dame	1692 – 1792	75
BELIET	St-Exupere	1692 – 1803	70
BLASIMON	Toutes paroisses	1737 – 1792	60
BLESIGNAC	St-Vivien	1679 - 1889	60
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1677 – 1793	20
BUDOS	St-Romain	1679 – 1792	85
CASSEUIL	St-Pierre	1700 – 1803	65
JUGAZAN	St-Martin	1737 – 1802	35
MACAU	Notre-Dame	1737 – 1789	65
SAUTERNES	St-Pierre	1608 – 1793	85

DECES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUDENGE	Saint-Paul	1693 – 1804	60
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1662 – 18/03	30
BASSENS	St-Pierre	1657 – 1804	150
BELIETS	St-Exupere	1692 – 1803	70
BLASIMON	Toutes paroisses	1737 – 1793	40
BLESIGNAC	St-Vivien	1679 – 1889	40
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1664 – 1792	20
CASSEUIL	St-Pierre	1694 – 1803	65
JUGAZAN	St-Martin	1737 – 1792	30
MACAU	Notre-Dame	1737 – 1789	65
SAUTERNES	St-Pierre	1603 – 1793	75

MARIAGES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif port inclus
AUROS	St-Germain et Notre-Dame St Pierre de Quinsac	1703 – 1792 1700 - 1803	20
AMBARES-LAGRAVE	Notre-Dame Canton d'Ambares	1739 - 1792 1798 - 1800	70
AUBIAC	St Pierre de Cuilleron et St Leger	1737 - 1772	10
AUDENGE	St Paul	1692 - 1804	20
BAIGNEAUX	St Paul	1644 - 1803	20
BASSENS	St Pierre	1668 - 1804	60
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame St Antoine et St Christophe St Romain de Poussignac Notre-Dame de Mercadil St Martin et ND de Conques	1650 - 1805 1664 - 1791 1678 - 1792 1680 - 1792 1636 - 1792	40
BAZAS	Cathedrale St Jean St Vincent et Hipolyte St Michel de la Prade St Romain de Tontoulon	1631 - 1792 1659 - 1792 1659 - 1792 1678 - 1790	80
BELIN-BELIET	St Exupere Canton de Beliet	1682 - 1803 1798 - 1800	30
BERNOS-BEAULAC	St Pierre de Taleyson Notre-Dame	1692 - 1791 1675 - 1792	40
BIRAC	St Laurent	1678 - 1803	10
BLASIMON	St Nicolas	1747 - 1792	20
BLAYE	St Sauveur	1551 - 1676	20
BLESIGNAC	St Vivien	1681 - 1888	20
BOSSUGAN	Ste-Eulalie St Girons	1678 – 1793 1660 - 1802	20
BOURG	St Pierre de Camillas St Saturnin de la Libarde Canton de Bourg	1711 - 1792 1664 - 1802 1798 - 1803	70
BOURIDEYS	St Michel	1694 - 1792	20
BRANNE	St Etienne	1651 - 1798	30
BROUQUEYRAN	St Pierre	1693-AN 12	10
BRUGES	St Pierre	1775 - 1779	10
BUDOS	St Romain	1679 - 1792	30
CABANAC et VILLAGRAINS	St Martin et St Jean	1617 - 1803	30
CAPTIEUX	St-Martin	1671 – 1792	60
CASSEUIL	St Pierre	1700 - 1801	20
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663 - 1803	30
CASTILLON LA BATAILLE	St Symphorien	1655 - 1792	60
CAVIGNAC	St Hilaire	1653 - 1698	10
CAZATS	St Martin	1631 - 1798	20
CENAC	St Andre	1714 - 1801	20
CERONS	St Martin	1676 - 1792	40
CISSAC	Notre-Dame	1673 - 1799	30
CIVRAC-EN-MEDOC	St-Pierre	1782 – 1789	20
COIMERES	Notre Dame	1680 - 1792	30
COIRAC	St Martin	1634 - 1804	20
COURS-LES-BAINS	St Martin	1631 - 1803	20
CUBZAC-les-PONTS	St Julien	1664 - 1802	40
CUDOS	St Jean St Laurent d'Artiguevieille	1663 - 1791 1710 - 1792	40
DAUBEZE	St Sulpice	1679 - 1771	10
DONNEZAC	Notre-Dame	1682 – 1806	40

ESCAUDES	Notre-Dame	1737 - 1792	10
ESSEINTES (Les)	St Pierre et St Aignan	1707 - 1803	20
FARGUES DE LANGON	Notre Dame	1682 - 1792	30
FLAUJAQUES	St Martin	1670 - 1763	20
FRONTENAC	Notre-Dame	1641 - 1803	20
GAJAC	St Martin	1660 - 1790	30
GANS	St-Pierre	1737 - 1792	10
GAURIAC	St Pierre	1627 - 1718	20
GENISSAC	St Martin	1692 - 1803	40
GENSAC	Notre Dame	1696 - 1793	40
GREZILLAC	Notre-Dame	1625 - 1768	30
HOSTENS	St Pierre aux Liens	1719 - 1803	40
HOURTIN	Ste-Hélène	1706 - 1750	20
HURE	St Martin	1746 - 1792	20
IZON	St Martin	1629 - 1806	60
JUGAZAN	St-Martin	1738 - 1792	20
LABREDE		1728 - 1792	30
LADOS	St Martin	1680 - 1792	10
LANGOIRAN	St Pierre	1696 - 1734	20
LANSAC	St Pierre	1760 - 1792	10
LANTON	Notre-Dame	1686 - 1800	20
LEOGNAN	St Martin	1737 - 1792	30
LERM ET MUSSET	Notre-Dame	1737 - 1791	
	St-Martin	1740 - 1791	30
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	1692 - 1803	20
LIGNAN-DE-BAZAS	St Vincent	1696 - 1792	20
LOUBENS	St Vincent	1700 - 1792	20
LUCMEAU	St Andre	1668 - 1792	40
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1785	20
MAZERES	Notre-Dame	1693 - 1791	10
MERIGNAC	St Vincent	1719 - 1805	60
MOMBRIER	St Sulpice	1731 - 1766	10
MONTUSSAN	St Martin	1648 - 1812	30
NIZAN (le)	St Martin	1627 - 1792	30
ORIGNE	St Jean d'Origne et St Jean du Tuzan	1692 - 1803	10
PAREMPUYRE	St Pierre	1684 - 1792	20
PAUILLAC	St Lambert	1682 - 1802	60
	Canton de Pauillac	1798 - 1800	
PEUJARD	St Martin	1670 - 1804	60
POMPEJAC	St Saturnin et St Vincent	1643 - 1769	30
PORCHERES	St Pierre	1723 - 1792	20
PRECHAC	St Pierre	1634 - 1792	75
	St Martin d'Inso	1659 - 1792	
PUJOLS	Canton de Pujols	1798 - 1800	10
REOLE	St Michel	1656 - 1803	80
	Canton de La Reole	1798 - 1800	
ROAILLAN	St Saturnin	1662 - 1792	20
SAINT ANDRE-DE-CUBZAC	Canton de St Andre	1798 - 1800	40
SAINT AUBIN DE BRANNE	St Aubin de Blaignac	1668 - 1797	20
SAINT CHRISTOLY-DE-BLAYE	St Christoly de Canac	1602 - 1810	60
SAINT COME	St Come	1690 - 1792	20
SAINT FELIX-DE-FONCAUDE	Notre-Dame	1671 - 1802	30
	St Felix de Pommiers	1685 - 1792	
SAINT LAURENT-ET-BENON	Canton de St Laurent et Benon	1798 - 1800	10
SAINT LOUBES	St Pierre	1608 - 1803	75
	Canton de St Loubes	1798 - 1800	
SAINT MACAIRE	St Martin	1596 - 1792	70
	Canton de St Macaire	1798 - 1800	
SAINT MAGNE	St Magne	1726 - 1790	20
SAINT MARTIAL	St Martial	1673 - 1792	20
SAINT SAUVEUR	St Sauveur	1668 - 1803	30
SAINT SELVE	St Selve	1747 - 1803	20
SAINT SEURIN-DE-BOURG	St Seurin de Trouveyras	1716 - 1803	10
SAINT SEVE	St Seve	1694 - 1792	10
SAINT SULPICE CAMEYRAC	St Cyr	1738 - 1802	40
	St Sulpice	1668 - 1803	
SAINT-SYMPHORIEN	St Symphorien	1692 - 1796	20
	Canton de St Symphorien	1798 - 1800	
SAINT VINCENT DE PAUL	St Vincent de Paul	1772 - 1802	10
SAINT-VIVIEN DE MONTSEGUR	St-Vivien de Boissan	1794 - 1798	15
SAINTE EULALIE	Ste Eulalie	1617 - 1803	40

SAMONAC	St Martin	1692 - 1792	10
SAUCATS	St Pierre	1695 - 1802	30
SAUTERNES	St-Pierre	1629 - 1793	35
SAUVIAC	St Praxède et St Laurent	1676 - 1792	20
SAVIGNAC	St-Praxède et St-Laurent	1654 - 1793	30
SENDETS	St Jean et N-D de Bijoux	1687 - 1789	10
	St Martin d' Aillas-le-vieux	1692 - 1794	
SIGALENS	St Martin de Monclarits	1698 - 1792	20
	St Pierre	1657 - 1790	
TARGON	Canton de Targon	1798 - 1799	10
TAURIAC	St Etienne	1690 - 1800	30
TESTE (LA)	St Vincent de la Teste de Buch	1662 - 1857	70
TOULENNE	St Saturnin	1702 - 1812	20
TUZAN (Le)	St-Jean	1777 - 1792	15
UZESTE	Notre-Dame	1682 - 1791	30
VERTHEUIL	St Pierre	1702 - 1763	20
VILLANDRAUT	St Martin	1632 - 1793	20
YVRAC	St Vincent	1677 - 1802	30

LISTE DES NOUVEAUX ADHERENTS A.G.B.
(du 15 novembre 1998 au 1 mai 1999)

CODE		DENTITE	ADRESSE	COMMUNE
893	Mr	ALMONT Rémy	11, chemin de l'Esplingade	33590 GRAYAN-L'HOPITAL
910	Mr	ARTOUCHE-PERRIN Michelle	Château Sauvage	33550 LANGOIRAN
894	Mr	AUDOUIN	21, rue Bossuet	33250 PAUILLAC
892	M	AUGUIN Philippe	42, rue du Manège	33000 BORDEAUX
896	Mr	BEAUCOURT Michel	30, rue Ampère	33530 BASSENS
918	Mme	BEIGNER Yvette	3 Rue De La Mairie	24100 LEMBRAS
900	M	BELLENGE Jran-Marie	89, boulevard de Nice	83700 SAINT-RAPHAEL
923	Mme	BOUFFARTIGUE Marie Madeleine	8 Rue Condorcet	33310 LORMONT
908	Mr	BOUTINEAU Paulette	16 rue Hector Berlioz	33700 MERIGNAC
919	Mme	BRANNENS Françoise	20 Rue des Cépages Parc de Capeyron	33700 MERIGNAC
902	M	BRET Henri	1 rue du Pas Saint-Georges	33000 BORDEAUX
912	Mme	CARDINEAU Janine	10 bis Cours Marc Nouhaux	33000 BORDEAUX
895	Mr	CASAU Jean-Pierre	4, du Mascaret	33550 Le TOURNE
915	Mr	CHINON-CHARRIER Gilbert	46, rue du Mal Joffre	33130 BEGLES
914	Mr	COURTY Jacques	rés. La Méridienne 315 bis rue Pasteur	33200 BORDEAUX
913	Mr	DARPHIN Robert	9 rue Porte de Caudéran	33200 BORDEAUX
903	Mme	DE SAINT-AFFRIQUE Marie-Claire	52 rue Thiac	33000 BORDEAUX
921	Mr	DELOUE Claude	13 Lotissement Fontbonne	33360 CAMBLANES ET MEYNAC
899	M	DESCOMBES Gérard	Beaurepaire	28240 CHAMPROND EN GATINE
928	Mr	DUBOIS Marcel	807 avenue de Saint Roch	84200 CARPENTRAS
909	Mr	DUFRAIX Christine	8, rue de la Poterie	33170 GRADIGNAN
924	Mme	DUPHIL Nicole	277 Chemin de Teyssonnière Quartier Mondon	83470 ST MAXIMIN LA SAINTE-BAUME
906	Mr	FEYNAUD Claude et Mme	61, rue Mouneyra	33000 BORDEAUX
897	Mr	FONTAINE Pascal	11, rue Naudet	33170 GRADIGNAN
898	M	FREDON Michel	40, rue Guynemer	64000 PAU
890	Mr	GIRARD Pierre	28, rue Raymond Lavigne	33110 LE BOUSCAT
925	Mme	GOMEZ-POPLIN Janine	l'Hermitage	34410 SERIGNAN
901	M	JADOT Jean-Michel	Montauban	17810 NIEUL LES SAINTES
891	Mme	LAFORET Catherine	6, chemin Berquin lieu dit Marchecarrat	33550 LANGOIRAN
904	Mr	LAGARDERE Jean-Jacques	8 rue Simon Dumartin	40160 YCHOUX
920	Mr	LATASTE Arnaud	1 Rue Cotrel	33000 BORDEAUX
905	Mr	LELU André	20, rue Copernic	33160 St-MEDARD EN JALLES
907	Mr	MARC Myriam	4 rue Jean Zubieta	33400 TALENCE
926	Mme	PERRON d'ARC MAILLARD Michelle	Labergère Route de Casseneuil	47110 STE- LIVRADE S/LOT
929	Mr	REGAGNON Yves	30 rue David Johnston	33000 BORDEAUX
922	Mr	RIVIERE Jean-Claude	10 Rue des Rocailles	70000 ECHENOZ LA MELINE
916	Mme	ROUZEAU Anne-Marie	178 av Stehelin Marly 1 Ent 32	33200 BORDEAUX CAUDERAN
911	Mme	SABACA Elisabeth	37 Bd Javal Boite 5 Cédex 817	33740 ARES
930	Mr	SEIGUE Pierre	7 rue A. Poncabarré	33290 BLANQUEFORT
927	Mr	TALBOT Gérard	12 allées de Laussel	33170 GRADIGNAN
917	Mr	TARIS-LOIRY Alain	9 rue Auguste Renoir	33140 VILLENAVE D'ORNON

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE VOTRE GENEALOGIE

GRATUIT
Version d'Evaluation
Disquettes ou Cédérom



GENEATIQUE

pour Windows

Logiciel complet de généalogie personnelle

- ⊗ Une saisie assistée, complète et conviviale
- ⊗ Gestion de champs personnalisés
- ⊗ Des éditions variées et paramétrables
- ⊗ Des dessins d'arbres de toutes tailles
- ⊗ Export des documents en .RTF et .WMF
- ⊗ Import / Export GEDCOM

- ⊗ Des fiches familiales personnalisables
- ⊗ Des listes ascendantes et descendantes
- ⊗ Des listes sélectives (multicritères)
- ⊗ Placement d'images dans les documents
- ⊗ Une bourse d'échanges informatique

Maintenant, c'est à vous de découvrir les fonctions
inépuisables de GENEATIQUE ...

Retrouvez-nous sur Internet <http://www.cdip.com>

Le C.D.I.P., c'est aussi :



GENECARTE

Logiciel sous Windows de représentation de vos données généalogiques sur une carte de France. Vous définirez vous-même les symboles, les couleurs, ainsi que les bornes de coloriages. Il permet par exemple de visualiser le déplacement d'une famille donnée au cours des générations.



GENEREL

Logiciel spécialisé pour les relevés systématiques d'actes. Il est utilisé par de nombreux cercles généalogiques pour sa simplicité et ses nombreuses possibilités.



ANDROSACE

Logiciel sous Windows particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque. La gestion du fond documentaire peut être complétée en option d'un module de gestion des prêts. Disponible sur disquettes et cédérom.



CARTES POSTALES ANCIENNES sur CEDEROM

70 000 cartes postales anciennes en 7 cédéroms regroupés par régions. Chaque cliché peut être imprimé et incorporé dans vos fiches familiales ou dans votre arbre généalogique. Par exemple le n°1 contient l'Aquitaine, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, le Limousin et le Midi-Pyrénées.



COLLECTION DE CARTES GEOGRAPHIQUES des XVI^e et XVII^e siècles sur CEDEROM

Vous pourrez retrouver les lieux où ont vécu vos ancêtres au travers de ces 105 cartes (1 carte de France, 32 cartes de régions, 72 cartes de bailliages) d'une qualité exceptionnelle. Les cartes présentées dans ce cédérom sont des copies d'originaux établis par de grands cartographes tels que BLAEUW, HONDIUS ou SANSON.

Le C.D.I.P., c'est encore un **Journal d'Information Trimestrielle**

GENEATIQUE Info, créé pour mieux appréhender le logiciel GENEATIQUE, il vous livre les trucs et astuces du logiciel et répond aux questions toujours plus pointues des utilisateurs.



16 rue de la République F-95570 BOUFFEMONT Tel : 01.34.39.12.12 Fax : 01.39.35.28.53 Site : <http://www.cdip.com> E-Mail : fr@cdip.com